

# L'ILLUSTRATION,

## JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.  
 Prix de chaque N<sup>o</sup>, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N<sup>o</sup> 364. Vol. XV. — SAMEDI 16 FÉVRIER 1850.  
 Bureaux : rue Richelieu, 60.

Ab pour les dép. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.  
 Ab pour l'étranger, — 10 fr. — 20 fr. — 40 fr.

### SOMMAIRE.

Histoire de la semaine. — Courrier de Paris. — Médaille décernée par la ville de Rome au général Oudinot. — Les noces de Luigi (suite). — L'hiver dans les Vosges. — Notes et études sur les publicistes contemporains (n<sup>o</sup> 2). — Les singes et le radicaux... et M. Viennet. — Correspondance. — Une excursion dans l'est de la province de Constantine. — Sour-el-Ghozlan (Aumale). — Chronique musicale. — Bibliographie. — La muscardine et le bombyx Paphia.

Gravures : Débordement de la Seine. — Propos de carnaval. Souvenir de l'Opéra, par Foulquier. — Médaille du général Oudinot ; La villa Santucci. — L'hiver dans les Vosges : Le tueur de loups ; Le marchand de médailles ; La veillée ; La schilte ; Le dimanche des bures. — Vue extérieure de Tebessa ; Porte de l'Est ; Porte du Nord ; Vue intérieure de Tebessa. — Monuments romains à Sour-el-Ghozlan, quatre gravures. — Le bombyx Paphia. — Rébus.

### Histoire de la semaine.

Les curieux, rassurés dès le commencement de la semaine dernière sur les suites de la *journée des peupliers*, sortaient de Paris en amont et en aval pour aller contempler la nappe d'eau qui couvre la plaine d'Ivry et la plaine entre le Pecq et Chatou, sur la route de Saint-Germain. C'est de ce dernier côté que notre dessinateur a porté ses pas. Quant à nous, les récits des journaux nous ont suffi, outre la vue du beau bassin du Louvre et des Tuileries, lequel donnait à la Seine l'aspect d'un vrai fleuve avec ses ports envahis, les arches de ses ponts à peine ouvertes, et ses poissons se promenant dans les anneaux en fonte qui soutiennent le tablier du pont des Saints-Pères ; notre curiosité n'a pu aller au delà ; c'est

à l'image de suppléer notre description. Elle s'en tirera très-bien. A l'heure où nous écrivons, les eaux ont baissé sensiblement, et la Seine ne tardera pas à rentrer dans son lit, comme ces échappés de famille qui ont décampé pendant le carnaval, et qui rentrent au domicile paternel à l'ouverture du carême.

— Nous avons laissé, la semaine dernière, l'Assemblée législative aux prises avec le projet de loi de l'enseignement ; nous la retrouvons encore aujourd'hui livrée à la même discussion, qui ne s'agit qu'à propos de la seconde délibération ; d'où il suit que nous ne sommes pas au bout, si même la loi qui veut concilier tous les intérêts n'arrive pas à brouiller tout le monde avant d'avoir reçu la dernière consécration. Cependant l'article 1<sup>er</sup> a pu être voté dans la



Débordement de la Seine en 1850. Vue de l'inondation prise à Chatou.



séance du 7, après une discussion prolongée sur cet article et les divers amendements qui s'y rapportaient. Il s'agissait de régler la composition du nouveau conseil de l'instruction publique, c'est le point important de la loi, celui qui en contient la pensée fondamentale. La Constitution ayant proclamé la liberté d'enseignement, la conséquence nécessaire de ce principe, c'est que le conseil spécial de l'Université, tel qu'il existe aujourd'hui, ne peut plus être le conseil de l'instruction publique; c'est qu'au lieu d'être exclusivement composé de membres pris dans le corps universitaire, il doit recevoir dans son sein un certain nombre de membres destinés à représenter la société tout entière, les droits des familles et la liberté d'enseignement. Quelle part sera faite à ces principes, à ces intérêts divers? Dans quelle proportion les représentants de l'enseignement public et de l'enseignement libre, du clergé, de l'administration, de la magistrature et des corps savants concourront-ils à la formation du nouveau conseil? Telle est la question que soulève l'article 1<sup>er</sup>, et qu'il a résolue en composant le conseil de l'instruction publique ainsi qu'il suit: le ministre, président; quatre archevêques ou évêques, élus par leurs collègues; trois ministres des cultes non catholiques, élus par les consistoires; trois conseillers d'Etat, élus par leurs collègues; trois membres de la cour de cassation, élus par leurs collègues; trois membres de l'Institut, élus en assemblée générale; huit membres choisis par le président de la République, en conseil des ministres, parmi les anciens membres du conseil de l'Université, les inspecteurs généraux, les recteurs et les professeurs des facultés; trois membres de l'enseignement libre, choisis par le président de la République. Les huit membres pris dans le corps universitaire formeront une section permanente.

Parmi les amendements qui se sont abattus sur cet article 1<sup>er</sup>, celui de M. l'abbé de Cazalès est le seul qui ait été l'objet d'une discussion un peu sérieuse. Le but de cet amendement était d'écarter les quatre archevêques ou évêques du conseil de l'instruction publique, ainsi que les ministres des cultes non catholiques, et de les remplacer par des membres pris dans le sein de l'Assemblée nationale et dans les autres corps constitués. Pourquoi cette exclusion réclamée par un membre du clergé contre l'épiscopat? Voilà ce que nous étions curieux de savoir et ce que nous avons appris par les observations que M. l'abbé de Cazalès a présentées à l'appui de son amendement. Les évêques seraient en minorité dans le conseil; ils auront quatre voix seulement sur vingt-huit. Il peut arriver, il arrivera souvent que sur certaines questions, sur celles qui concernent l'enseignement de l'histoire et de la philosophie, par exemple, les décisions de la majorité soient en désaccord avec la foi catholique. En pareil cas, quel sera le rôle des évêques membres du conseil? Ils seront placés dans cette fâcheuse alternative, ou d'approuver ce qui est contraire à leur conscience, ou de se retirer avec un éclat, avec un scandale inévitable, et de compromettre la religion en ranimant les passions, les préjugés, les haines qui l'ont assaillie à une autre époque. Telles sont les considérations que M. de Cazalès a développées avec un art et une habileté remarquables.

C'est un ancien ministre de l'instruction publique, un ancien ministre de la Restauration, dont M. l'abbé de Cazalès avait évoqué les souvenirs, c'est M. de Vatimesnil qui s'est chargé de lui répondre. L'orateur a particulièrement insisté sur cette inconscience au prix de laquelle on voudrait élever un mur de séparation entre l'enseignement religieux et l'enseignement laïque, au moment même où il s'agit de les rapprocher et de les associer dans un but commun, pour le salut de la société contemporaine et pour le repos des générations qui suivront notre. Est-ce un traité de paix dans toute la force du mot? Est-ce un concordat que le clergé va signer avec l'Etat? Est-ce un contrat pour lequel il a besoin de consulter le chef de l'Eglise? Non, c'est un appel que l'Etat fait à son concours, à son libre dévouement, à son patriotisme. M. Thiers avait répondu d'avance aux scrupules de M. l'abbé de Cazalès en expliquant la disposition qui ouvre le conseil de l'instruction publique aux évêques. Ce n'est pas une faveur qu'on leur fait en les appelant dans le conseil, c'est une charge qu'on leur impose en compensation des avantages qui leur sont accordés. En acceptant les avantages, ils ne peuvent honorablement disputer sur les charges. Liberté, responsabilité, sont deux mots, deux choses qu'il est impossible de séparer. Oui, nous le croyons avec M. l'abbé de Cazalès, l'alliance de la religion et de la politique est un mal, un danger pour l'Eglise et pour l'Etat. Mais si le clergé doit se renfermer dans le sanctuaire aussi rigoureusement que le vent M. de Cazalès, que devient le droit qu'il a réclamé depuis vingt ans à l'enseignement des lettres et des sciences?

La discussion a fini par quelques observations de M. Parisot, ministre de l'instruction publique, qui s'est prononcé contre l'amendement. Le scrutin public a été réclamé. L'amendement de M. Cazalès a été rejeté par une majorité de 396 voix contre 230.

Les autres amendements qui avaient pour but de modifier la composition du conseil ont été successivement développés, discutés ou non discutés, et repoussés à des majorités considérables. Enfin l'article premier a été lui-même adopté dans ses différents paragraphes et dans son ensemble. Les trois articles suivants ont également été votés sans débat sérieux.

Cette discussion a été interrompue, vendredi 8, pour voter sur la déchéance des représentants condamnés par la haute cour de Versailles, et pour entendre les interpellations de M. Piscatory sur les affaires de la Grèce. M. Michel de Bourges qui, on s'en souvient, avait proposé par une déclaration au moins hors d'a-propos un arrêt de la cour de Versailles qui interdisait de plaider le droit d'insurrection et qui avait donné le signal de la retraite des défenseurs au moment de plaider, a profité de l'occasion pour dire que les accusés avaient été condamnés sans avoir été défendus. Il a

été rappelé à l'ordre, puis renversé et applaudi par la Montagne, tandis que la majorité votait la déchéance.

M. Piscatory a prononcé un excellent discours sur les affaires de la Grèce; cette discussion n'a pas eu de suite. Le ministre des affaires étrangères ayant déclaré que la médiation de la France avait été acceptée par l'Angleterre; lord Palmerston, ici, comme à Athènes et comme à Londres même, sera, il faut l'espérer, la seule victime de ce coup de tête.

La fin de cette séance et la suivante tout entière a été consacrée à la première délibération sur les chemins vicinaux. Il s'agit de réformer la loi de 1836 qui régit actuellement la matière; les uns prétendent que cette loi garantit tous les intérêts, et le démontrent en disant que plus de six cents millions de travaux ont été exécutés sous son régime; quelques-uns demandent des modifications de peu d'importance, d'autres veulent une loi nouvelle pour abolir la prestation en nature, qui n'est qu'un impôt comme le service de la garde nationale, avec cette différence que celui-ci peut être racheté par un impôt en argent.

L'Assemblée a repris lundi la discussion sur le projet de loi de l'enseignement. L'article 5 a fourni à M. Jules Favre l'occasion de rentrer dans la discussion générale, et l'on verra tout à l'heure que l'article 7 a également ramené sur l'ensemble de la loi les autres adversaires du projet ainsi que ses défenseurs, ceux qui le défendent sous toute réserve et ceux qui l'approuvent sans réserve. Voici d'abord, pour répondre à M. Favre, M. l'évêque de Langres prenant la parole au nom de l'épiscopat français et déclarant qu'il n'entendait, en entrant dans le conseil de l'instruction publique, transgresser aucune des questions qui touchent à la foi. On a pourtant voté dans cette séance l'article 5 et l'article 6, ce dernier avec quelques modifications qui enlèvent au conseil supérieur une partie des attributions qui servaient de garantie aux fonctionnaires pour les livrer au caprice des révolutions ministérielles.

L'article 7 qui concerne les conseils académiques a fait revenir les orateurs à la discussion générale ainsi que nous venons de le dire. M. de Montalembert, le ministre de l'instruction publique et M. Barthélémy Saint-Hilaire ont fait les premiers frais de ce débat où l'université, de l'aveu des personnes les plus favorables au projet, a été défendue par ce dernier orateur avec une supériorité de bonnes raisons qui pourrait compromettre l'article, et qui atteint l'autorité de la loi, quel que soit le vote. Aussi, M. Thiers qui défend la loi avec une sincérité d'autant plus évidente qu'il y sacrifie tous ses sentiments anciens dans un but de conciliation, M. Thiers, le véritable champion de la loi, est venu le lendemain la défendre de nouveau, pour le relever des coups de M. Barthélémy Saint-Hilaire et même pour restaurer cette robe neuve où ses amis ne laissent pas d'avoir fait des taches visibles. Si M. Thiers n'y a pas réussi, ce n'est ni la faute de son zèle, ni celle d'un talent qui n'a pas plus besoin d'être prouvé que ses bonnes intentions. Néanmoins M. Barthélémy Saint-Hilaire a encore répondu à M. Thiers, et l'article 7 n'a pu être voté dans cette séance. Il s'agit, comme on sait, de la création d'un conseil académique par département, c'est-à-dire de 86 conseils au lieu des 27 académies établies par le décret de 1808, et dont le ressort correspond à celui des 27 cours d'appel. — Nous ne pourrions donc annoncer que dans huit jours le sort de cette seconde délibération.

— Les élections pour le remplacement des représentants déchués sont fixées au 40 mars. Ces élections donnent lieu à un redoublement de mesures militaires, de circulaires et de proclamations, parmi lesquelles on a distingué, cette semaine, celle de M. le préfet de police, qui aspire évidemment à un fauteuil à l'Académie des sciences morales et politiques.

— Un décret du 12 février nomme le général Castellane, le général Rostolan et le général Géméau à trois commandements militaires, qui comprennent, outre le siège de leur division, les divisions circonvoisines sur lesquelles le décret leur donne une autorité supérieure. Il y a cinq autres commandements de cette nouvelle création. Le général Changarnier aurait la division de Paris, qui s'étendrait jusqu'à Lille; le général Magnan aurait son quartier général à Strasbourg. En même temps, on enverrait des commissaires civils en nombre égal pour gouverner les préfets. On dit que M. Romieu, rédacteur en chef du *Napoleon*, est déjà parti pour Strasbourg. Cette invention ne paraît pas avoir beaucoup réussi auprès de la majorité de l'Assemblée ni dans le public.

— On a annoncé que la Suisse, faisant droit aux réclamations de l'Autriche et de la Prusse, avait pris des mesures pour éloigner ceux des réfugiés politiques dont la présence est un sujet d'inquiétude pour les Etats limitrophes. M. Mazzini a quitté la Suisse pour se rendre en Angleterre.

— On écrit de Turin :

« Je n'ai que peu de choses à vous dire des élections partielles qui viennent d'avoir lieu. Le parti conservateur compte une douzaine de voix sur dix-huit élections dont le résultat est connu jusqu'à ce matin; mais l'opposition, il ne faut pas le taire, a gagné du terrain. Plusieurs de ses membres qui dans la bataille électorale du 9 décembre étaient restés sur le champ de bataille viennent d'être nommés.

» Cette fois-ci les électeurs n'ont plus montré l'activité et le zèle qu'ils avaient déployés la dernière fois, et ils ne se sont rendus dans leurs collèges qu'en très-petit nombre. A Turin et à Gènes surtout, on a remarqué l'incroyable tudeur des électeurs. Néanmoins la majorité, quoi qu'il advienne, demeurera toujours la même.

» Un assez pauvre drame qu'on joue au théâtre Carignan attire tous les soirs une foule de spectateurs. Le drame est intitulé le *Siège d'Alexandrie*. La scène se passe au temps de Barberousse; mais, comme vous le concevez aisément, le drame renferme une foule d'allusions aux événements ac-

tuels. Le ministre d'Autriche s'est ému de cette représentation, et il a réclamé auprès du gouvernement. On assure que pour toute réponse M. d'Azeglio lui a envoyé les numéros d'un journal de Milan intitulé *l'Operaio l'Ouvrier*, qui est rempli d'injures et de calomnies contre le roi Victor-Emmanuel. Le président du conseil a fait remarquer au ministre d'Autriche que sous un gouvernement constitutionnel il y avait bien des choses qu'on ne pouvait pas empêcher, tandis que dans une ville soumise à l'état de siège on ne pouvait guère insulter un prince étranger sans une sorte de connivence du pouvoir. L'affaire en est là.

— Le roi de Prusse a prêté serment à la Constitution le 6, après avoir prononcé un discours empreint d'une sorte de tristesse.

« Au début de son discours, Sa Majesté a déclaré que, pour la dernière fois, elle prononçait quelques paroles dont ses ministres n'étaient pas responsables. Elle a dit que la Constitution avait encore besoin des améliorations à obtenir par la voie constitutionnelle pour garantir à la couronne la puissance nécessaire. Avant son serment, elle a voulu réitérer deux anciennes promesses, celle de 1810 : « Que le roi serait un prince fidèle à son peuple », et celle de 1817 : « Que lui et sa maison servaient le Seigneur ».

Le roi a ensuite prêté le serment dans la formule suivante :

« Maintenant que je sanctionne la Constitution, en vertu de mes pleins pouvoirs royaux, je jure solennellement et sincèrement, devant Dieu et devant les hommes, de maintenir inviolablement la Constitution de mon royaume, et de gouverner d'accord avec elle et avec les lois. Oui, oui, je le jure, aussi vrai que Dieu me vient en aide ».

Au dîner, où étaient invités les membres des deux chambres, le roi a porté le toast suivant : *Aux chambres, la reconnaissance du peuple par la bouche du roi !*

— La question de l'abolition de la peine de mort vient d'être reprise en Angleterre avec une nouvelle ardeur. Une pétition sur ce sujet sera présentée au parlement pendant la session actuelle. Afin d'y intéresser le public, un discours destiné à faire connaître les faits et les principaux arguments sera prononcé en chaque ville de quelque importance dans les trois royaumes. Les adhésions qui seront données à la pétition ne devant être qu'à la suite de ses séances, cette expression de l'opinion intelligente du pays en aura d'autant plus d'autorité. Douze réunions sont annoncées à Londres et dans les environs. La pétition sera remise par M. William Ewart; l'initiative de la manifestation projetée appartient à M. Blanchard Jarrod. Quand saurons-nous aborder les grandes questions d'amélioration sociale et morale avec ce zèle et cette activité?

Le vaisseau le *Valmy* vient de subir l'épreuve décisive dont nous avons promis de rendre compte. Les résultats de cette épreuve sont tels que désormais il est pleinement établi que M. L... a complètement réussi dans son épreuve de construction d'un vaisseau de premier rang sur un modèle tout nouveau. A l'avenir donc, lorsqu'il s'agira de mettre sur les chantiers un vaisseau de ce rang, il suffira d'en forcer le bau de 30 à 40 centimètres, et par avance on aura la certitude d'avoir enrichi notre matériel naval d'une construction qui ne laissera rien à désirer.

Voici, d'après des lettres adressées à diverses personnes de Brest par les officiers de l'état-major du *Valmy*, l'ensemble des résultats de la navigation de ce bâtiment pendant la saison la plus rude de l'année.

Grand-largue, six vagues a atteint douze nœuds et demi; lorsqu'on s'est tenu (le vent perpendiculaire à la quille) cette vitesse est restée entre dix et onze nœuds au maximum. Au plus près, le *Valmy* n'a pas dépassé les huit nœuds et demi obtenus pendant les dernières expériences en rade; mais c'est un bon signal pour un trois-ponts, dont la grande hauteur de la coque au-dessus de l'eau est un grave obstacle à une marche supérieure sous cette dernière allure. Le navire se conduit bien de tout temps, jusqu'à la cape sèche (toutes voiles serrées, le vent soufflant à les enlever instantanément si elles avaient été déployées), et par une fort grosse mer, il n'a fatigué que d'une manière très-moderée, et il n'a fait aucune avarie.

Le *Valmy* continue d'ailleurs à évoluer parfaitement. Il est donc constaté qu'il possède maintenant des qualités nautiques essentielles, et comme les dispositions intérieures de sa coque n'ont pas cessé d'offrir des avantages immenses, comparées aux dispositions adoptées dans les anciens trois-ponts, nous avons le droit d'annoncer comme un *fait acquis* ce que nous avions exprimé sous la forme d'un désir, dans un premier article sur le *Valmy* : *Audaces fortuna juvat...*

On nous prie d'annoncer que la *Revue d'éducation*, publiée depuis trois ans sous le titre de *l'Image*, et qui devait cesser de paraître à partir de janvier 1850, a été reprise sous le titre nouveau de *Revue catholique de la Jeunesse*. Le premier numéro vient de paraître chez les éditeurs Texier et Co, place Louvois, ou va également commencer la publication d'une collection d'ouvrages élémentaires pour l'enseignement dont nous aurons à entretenir les lecteurs de *l'Illustration*.

#### Courrier de Paris.

La semaine du carnaval! cela dit tout. Aussitôt, dans une sarabande immense, passent devant vos yeux éblouis les figures les plus étranges, tous les travestissements de l'imagination, toutes les caricatures de la beauté, mascarades prévies, vieilles connaissances (toujours nouvelles pour les uns, mais importunes à tant d'autres qui sont fort impatients de leur tourner le dos jusqu'à l'année prochaine. Au surplus, les mille échecs de la publicité parisienne, qui gémissent à l'unisson de la suppression du bœuf gras, ont dû



retirer l'expression de leurs regrets. Paris a eu son beuf gras *extra muros*. Les ânes de Montmartre ont fait cortège à l'animal plantureux, et l'on entend encore le bruit des acclamations qui le conduisent à la mort, à la gloire ! comme dit Polyevette. Mais on aura beau faire, et nous aurions beau dire, c'était un véritable décalage pour le nouveau César (il s'appelle César) de s'en voir réduit aux triomphes de banlieue. Il n'en a encore un beuf à la mode qui n'est plus !

Le défaut de cette pièce de résistance, notre carnaval a poursuivi bien d'autres chimères au pied plus léger. Le plaisir parisiens a des ailes infatigables, et il se rit des cendres du mercure. Le verbe *danser* se conjugue encore partout, ainsi que la polka s'exécute : à deux temps. On a dansé, on danse ; voilà le fond de la situation, et l'on vous fera grâce du détail.

Chez Musard et ses pareils, le plaisir, c'est le bruit ; les jambes sautent, effet de violon ; les têtes sautent, effet de champagne ! Ailleurs, on est plus collet-monté : les soirées de cent personnes prennent faveur, les amphitryons épichent leurs hôtes, la liste des invitations est soigneusement contrôlée ; on est grand seigneur ou du moins l'on se tient pour tel, et l'on ne saurait imiter M. Mathieu de l'École des Bourgeois, qui hébergeait tant de gens qu'il n'avait jamais vu.

Ce qu'on appelle le beau monde parisiens offre trois grandes fractions qui, au jour des tempêtes, se résignent à subir le niveau des révolutions, mais qui ne se prêtent jamais longtemps aux mélanges que ces révolutions voudraient consacrer. En dehors de la coterie officielle, on distingue la fraction occulte, diplomate officieuse, tantôt groupée autour d'un échapé, et qui tantôt abrite ses prétensions sous un nom illustre. Ce sont les habiles du moment, les doctrinaires de l'occasion, attelés au char de l'Etat et ses mouches du coche. Dirigez-vous le soir vers ces lieux où fut Talleyrand, on bien descendez dans les profondeurs du quartier Saint-Honoré, vers la Ville-Évêque, une file de modestes phétons désigne l'entrée de ces sanctuaires. A l'intérieur, les valets sont mystérieux comme des confidents de tragédie ; on trouve les invités en conférence des le vestibule ; on cause dans le salon, on cause partout.

A cent pas de là, c'est un autre monde qui s'agit dans ces salons dorés, dont on pourrait décupler le personnel sans tomber dans l'encroûtement. Vous êtes à l'étranger, en Russie ou tout au moins en Angleterre. Les femmes ont les épaules nues en toutes saisons et des diamants jusqu'au bout des ongles ; la poitrine des hommes offre une mosaïque de décorations ; le français s'y parle dans toutes les langues et avec tous les accents, mais on s'observe plus qu'on ne cause, et la danse y est une contenance plutôt qu'une distraction. Cette fraction du beau monde, qui doit être tôt ou tard le point de contact des deux autres, et servir de trait d'union entre les *gouvernements* et l'aristocratie du faubourg Saint-Germain, n'est encore qu'une... fraction imperceptible.

Maintenant passez les ponts ; le plus brillant quartier de Paris fut toujours situé sur la rive gauche de la Seine, même en temps de carnaval. Chaque soir, il s'y fait un *steep-chase* d'équipages, vingt-hôtels s'illuminent *a giorno*, des forêts d'arbustes montent du vestibule aux salons en festons fleuris, l'antichambre est remplie de valets de pied qui dorment jusqu'au jour dans leur livrée d'hermine ; pour pénétrer dans l'intérieur, il faut pouvoir glisser dans l'oreille de l'introduit d'un de ces noms retentissants qui datent sinon de la croisade, au moins du Parc-aux-Cerfs : vous êtes chez madame la princesse d'A. ou chez madame la duchesse de B. ; et comment y prendriez-vous droit de cité, s'il n'est arrivé que quelqu'un de vos aïeux à *pu monter dans les carrosses du roi* ? Voilà notre troisième fraction ; et il va sans dire qu'elle est fort enviée des deux autres. Indépendamment de la distinction des manières et du bon goût qui président à ces réunions d'élite, les initiés prétendent que c'est encore dans les conversations de cette société choisie que se fabriquent les plus charmants échancellons du bel esprit parisiens à Paris. Est-ce le *dessus du panier* de toutes les élégances et de tous les raffinements.

La Chaussée-d'Antin ne saurait avoir trop d'argent et déployer trop de luxe pour rivaliser avec cet édat. Ce quartier-général de la finance et des arts s'apprete à prolonger son carnaval jusque dans le carême. Notre-Dame-de-Lorette ne se pique pas d'observer la liturgie aussi bien que Saint-Thomas-d'Aquin. On se propose de faire pénitence dans le plaisir, et les prédicateurs de l'Avant ne seront écoutés qu'après Pâques.

Quel est donc l'humoriste contemporain qui le premier s'avisa de proclamer qu'en aucun temps la fortune ne se montra plus aveugle dans la distribution de ses faveurs, et que les plus beaux lots de sa grande tombola ne sont point pour les illustres et les glorieux ? Que celui-là aille visiter l'hôtel de la rue Trudon, bâti par la muse tragique avec les économies de mademoiselle Rachel ! C'est le temple d'une déesse plutôt que la demeure d'une simple mortelle. Hermione et Phèdre vous représentent deux princesses qui furent certainement moins bien logées. Adrienne Lecouvreur, Clairon et mademoiselle Mars n'ont jamais connu cette magnificence. Quelque dots une liste étendue de quinze cent mille francs par ses deux adorateurs, la célèbre danseuse Clotilde ne l'aurait pas égalée. On parle d'un lit plus somptueux que celui de Cléopâtre, reine d'Égypte ; d'une toilette plus ornée que celle d'Aspasie. Le marbre et l'or éclatent partout. On marche sur des mosaïques. Rien qu'avec la housse des fauteuils on aurait doté des centaines d'honnêtes filles. Je ne dis rien des peintures, et je passe les statues sous silence ; mais les bustes méritent une mention particulière. Ils sont nombreux, et pourtant ils n'offrent guère que la même image : celle de la propriétaire. Elle y figure sous toutes les formes de l'apothéose tragique. Il ne manque à cette légende de marbre que la devise de Médée : « *Moi seule, et c'est assez.* » Corneille et Racine, les deux Lears de la maison, n'ont que les honneurs de la terre cuite et du vestibule. A ces marques d'un noble orgueil on peut ajouter un

témoignage d'humilité ; mademoiselle Rachel, cédant à la pitié des souvenirs, a exposé, comme *ex-oto*, l'humble guitare de la chanteuse ambulante dans la niche la plus dorée du sanctuaire.

On vous dit que les hauts les occupations du grand monde ; d'autres événements ont fait du bruit dans des rangs moins sublimes ; par exemple, la population des tribunes de la grand'chambre, *rari nantes*, a remarqué la distraction des représentants pendant plusieurs séances ; l'orateur n'était pas écouté, et l'on oubliait de l'interrompre ; l'épisode des arbres de la liberté, graciés un jour et décapités le lendemain, ne passionnait plus personne. Chose étrange ! on voyait parfois la Montagne et la Plaine échanger des sourires, comme s'il s'agissait d'une épigramme à deux tranchants de M. Dupin, leur serpent à sonnette. D'où provenait ce calme, pourquoi cette facile humeur, à quoi attribuer ces allures distraites et cette propension à l'hilarité ? Vous ne devinez pas... Le président était armé d'une sonnette neuve, orateur inattendu à la voix rauque, au *drélan* bizarre, et le rire courait sur tous les bancs, impatient de s'échapper au moindre geste du président, qui secouait de plus belle cette plaisanterie sonore, en songeant certainement à l'histoire du chien d'Alcibiade.

Les parlementaires s'agitent, mais voici les philanthropes qui se lèvent. La gelatine est détrempée ; on la revêt de la carte des hospices. Que devient l'aphorisme sanctionné par l'Académie des sciences ? (Voir le compte-rendu de la séance du 2 août 1844.) Cet aphorisme disait : « Un os est une tablette de bouillon formée par la nature, et il en fournit autant que cinq livres de viande. » C'était une autre manière de supprimer le beuf gras au peuple, et de lui faire manger la *poule au pot* sous la forme d'un manche de couteau. Mais qui pourrait énumérer, pendant les dix ans de règne de la gelatine, tous les malheureux livrés par la science à la philanthropie qui leur administrait ses bouillons homicides avec la satisfaction de la vertu !

On commence à craindre sérieusement que la véritable philanthropie ne trouve bientôt que trop d'occasions de s'exercer. Les eaux montent sur plusieurs points du territoire ; aux portes de la capitale, Bercy offre l'aspect d'un lac de la Suisse. A chaque instant, les progrès de cette erue attirent les curieux à l'échelle du Pont-National. Heureusement, on ne saurait appréhender pour la capitale quelque-une de ces scènes d'inondation dont elle fut le théâtre dans l'ancien temps, alors qu'on allait en bateau de la Bastille à la porte Saint-Honoré, et que la Seine opérât sa jonction avec la Marne au carré des Juiles. *Sat prava liberum*, il faut fermer l'écluse aux nouvelles. L'affiche du théâtre est longue comme un jour sans pain.

Voici d'abord la comédie française et son menu : l'*Aroué par amour* et *Figaro en prison*. Cette prison condamne le spirituel barbare à la solitude et au monologue en vers ; on le voit faisant la veillée des noces à la porte de Suzanne, non moins prisonnière que lui. Une clef conquis, un souper escamoté, Basile mis au pilori, et Suzanne enlevée au nez d'Almaviva, cette succession d'honnêtes équipées ne vous semblera pas trop neuve, et l'entr'acte de Beaumarchais n'avait pas besoin d'une explication aussi pompeuse. Mais le vers a gardé son privilège, celui de se faire écouter et même de se faire applaudir.

L'*Aroué par amour*, vieux habits, vieux galons ! une étiquette qu'on a vu partout pour une pièce qu'on ne recorra plus. Boissy a composé le *Médée par occasion*, et Palissot le *Rival par circonstance* ; voilà pour la première moitié de l'*Aroué par amour*, pourquoi l'auteur s'est-il avisé de faire la dernière ? Son avoué en herbe est un Tircis, un Némorin, tout ce que vous voudrez de plus bucolique et de plus champêtre ; mais la comédie ! il n'y a pas de comédie, d'intrigue, pas davantage. On a nommé l'auteur, gardons-lui l'anonymie.

C'est aujourd'hui qu'il faut entrer au Gymnase, la porte à l'oreille et le bouquet en main, à propos de *Bijoux indiscrets*. Que de papillotes et de pompons, que de charmantes comesses ou bourgeoises de qualité et combien d'aimables cavaliers ! tous ces personnages embaument l'iris et le jasmin ; les uniformes jettent des flammes ; les robes ont un *frou-frou* agaçant ; les bijoux passent de mains en mains avec une prestesse merveilleuse ; la chevillière ouvrière de l'aventure s'appelle Julio ; le principal négociateur de cette guerre amoureuse, et le colporteur adoré de cette bijouterie, il est le César de notre chronique galante, il n'a qu'à se montrer pour que toutes ces beautés napolitaines lui rendent les armes. Quelle ralle de cœurs, quelle moisson de myrtes, quelle récolte de bijoux indiscrets ! Il va sans dire que toutes sortes de dangers menacent le conquérant au beau milieu de son bonheur : les rivaux lui tendent des pièges, les amants évincés tirent l'épée contre sa triomphante personne ; il est poursuivi par la haine d'un époux malheureux qui n'en est pas moins un préfet de police ridicule ; que deviendrait Julio parmi tant d'ennemis si l'amour secret et mystérieux de Claudia ne détournait pas la foudre qui gronde au-dessus de cette fête dorée. Il se trouve que le bijou de Claudia est l'anneau du roi de Naples ; dans un moment d'abandon, la reine Caroline l'a laissé prendre par son favori ; puis, le hasard en fait une bague au doigt de Claudia, qui en profite Julio. Grâce à la nuit, qui couvre tant de jolies choses d'un voile complaisant, Julio a pas vu le visage de son ange gardien, et il ne comprend rien à la vertu du talisman qui briso tous les obstacles et met à ses pieds la beauté la plus fraîche de la cour et la favori de la reine. Ce ne guère l'affaire d'un simple compte-rendu de vous conduire, les yeux fermés, parmi le labyrinthe des incidents, des marches et contre-marches et des allées et venues qui compliquent la situation jusqu'au dénouement, ou tout s'éclaircit à la satisfaction de chacun. L'anneau royal est rendu à son possesseur *illégitime* et les bijoux n'ont plus rien à dire du moment que Claudia épouse Julio. Cette passe-d'armes galante est exécutée dans la perfection par les plus charmants dignitaires du Gymnase. « La mythologie a inventé que trois Grâces, disait l'abbé de Bernis, et moi j'en ai trouvé

quatre à la comédie italienne : » ce vieux compliment peut être rajusté en l'honneur de mesdames Rose Cléri, Meley, Marthe et Milla. Il suffira de dire à MM. Bressant et Tissierant qu'ils se sont montrés excellents comédiens. C'est un mémorable succès pour le théâtre et pour les auteurs, MM. Mélessville et Biyard.

Vous connaissez l'anecdote concernant le pâtissier de la Cité, affreux scélérat qui faisait manger à ses clients ceux de son voisin le perruquier, hachés *menu comme chair à pâté*. Ainsi Malcoire jeté la nuit dans une gargote ténébreuse face à face avec un péte et sentant le ploncher s'entr'ouvrir sous ses pas, s'écrie douloureusement : *J'ai mangé mon ami !* Ecoutez donc ce fragment d'interrogatoire recueilli de la bouche de MM. Ravel et Sainville, et l'on vous fera grâce du reste. « Parle, misérable, quelle partie du corps de la victime m'as-tu fait manger ? — C'était... — Eh bien, quoi ? — C'était la cuvette... — Oh ! comble d'horreur ! j'ai mangé la cuvette de Bonafoux. » (Hilarité générale.)

Ainsi de cette autre folie, dite de carnaval, la *République des Lettres* de l'Alphabet, et que le carnaval a converti de son abolition. Il n'y a point de pièce, il n'y a point de rôle, mais tout à coup l'Alphabet vous chante :

Pour un B je suis un bon B.  
Après moi le C se présente,  
Et certes je fais cas du C.  
Du D d'atiguo est patente,  
Serait-ce donc un Dasse ?

De l'E on va à l'F, I, J ; le K est embarrassant, l'L voltige, l'O rage plus de l'N mis ; quant à la lettre qui suit le P, on vous dit nettement :

C'est la lettre la plus brayante  
Qui se trouve dans l'alphabet.  
L'R par son air séduisant se peine  
La fin S à l'air ingénu.  
Et cet U que le T ramène,  
Qu'est-ce un bel U, un vrai coq U !

Et le public de rire à gorge déployée, et d'applaudir à ces licences alphabétiques qui ont toujours fait flores au parterre de la Montansier.

La Porte-Saint-Martin, d'humeur moins folâtre, a saisi l'a-propos du dimanche gras pour broyer du noir et verser les larmes de l'Égérie sur les malheurs d'Henriette Deschamps. Mère tendre et prévoyante, elle va marier son fils à la niece d'un bourgeois des Provinces-Unies, lorsqu'un trouble-fête arrive de Paris tout exprès pour dire à Henriette : « Vous êtes Mariette, » et voilà un masque qui tombe et une femme qui s'évanouit. Il est vrai que le passé de Marie fut aussi déplorable que son condoleto actuel est satisfaisant, mais n'a-t-elle pas expié les erreurs de sa jeunesse par vingt ans de vertu ? Qu'importe l'argument au vaurien qui convoite la fiancée ou plutôt sa dot ; il met donc à un prix fort le silence qu'il gardera sur les antécédents de la pauvre femme, si bien que la mère ne saurait sauver sa réputation qu'aux dépens du bonheur de son fils. Voilà pourquoi Henriette voudrait mourir, mais elle ne mourra pas. Il se trouve un honnête homme pour changer ce désespoir en bénédiction. Au bout de ce drame suffisamment déclamatoire et attendrissant, on a revu avec plaisir le fameux *Jocko*, où Mazurier montrait tant d'esprit sous la peau du singe, et dont un jeune danseur, M. Espinosa, pourrait bien recommencer la vogue avec ses vives gambades.

M. de Feletz, qui vient de mourir presque oublié, était un écrivain dont la plume fit du bruit sous l'Empire. Attaché de bonne heure à la rédaction du *Journal des Débats*, il nous représentait le dernier survivant des anciens collaborateurs de cette feuille célèbre ; pendant quinze ans et plus, il y tint le sceptre ou la férule de la critique, à côté d'Hoffmann et d'Auger, les *poeta minores* de cet olympus du journalisme dont Chateaubriand fut le dieu. Ex-oratorien et abbé sécularisé, M. de Feletz avait le dés professeur de rhétorique sous l'ancien régime ; la Restauration lui rendit un chaire qu'il ne garda pas longtemps, M. Decazes ayant fait du professeur un censeur. Écrivain babil, érudit et même savant distingué, joignant la solidité des études au tact délicat de l'homme du monde, M. de Feletz aurait pu écrire de bons ouvrages, il n'a laissé que des articles. De ces feuilles éparées, il fit un livre publié en 1828, où il se raille finement lui-même, dans sa préface, d'une publication qui devait avoir tant d'imitateurs. « Il me semble, avait dit plaisamment Addison à propos de son *Spectateur* mis en volume, qu'en réunissant mes feuilles volantes sous forme d'im-8°, je prends le pas sur tous les auteurs in-4. » Ces opuscules n'eurent pas précisément la fortune des articles d'Addison, mais ils ont conduit l'auteur à l'Académie. L'opposition du temps fit beaucoup de bruit au sujet de ce choix ; des critiques aujourd'hui très-adolescents y virent un scandale, le *Constitutionnel* lui opposait M. Jay et le *Globe* M. Dubois (de la Loire-Inférieure). C'était, comme toujours, la bataille des journaux influents à propos d'un ami de la maison, le *Journal des Débats* l'emporta. Il nous semble donc à nous, postérité relative, que l'Académie aurait pu choisir plus mal.

En recevant l'accolade et l'investiture académique des mains de M. Auger, son collaborateur, M. de Feletz entendit peut-être l'unique éloge qui, dans sa longue carrière, ait été donné à son talent. C'est par cette citation que nous terminerons ces lignes nérologiques : « Vos articles, goûtés des gens de lettres pour la sûreté de l'érudition et les heureuses qualités du style, plaisent surtout aux gens du monde, que charme toujours le don d'une plaisanterie naturelle et fine, qui égale le savoir et assaisonne la raison, et par qui l'ignorance, heureusement trompée, reçoit l'instruction en croyant à accepter que le plaisir. »

Y a-t-il aujourd'hui beaucoup d'écrivains qui se contentent-rien de cette louange discrète et d'un pangéyrique aussi écourté, et ne voyons-nous pas trop souvent les malheureux critiques obligés de s'enliser jusqu'à l'hyperbole pour exprimer une admiration générale qu'ils n'éprouvent pas ?



Propos de Carnaval. — Souvenirs du Bal de l'Opéra en 1859, par Foulquier.



— Dis d'na, Titine, je ne sais pas où sont les deux autres, mais voilà bien une des trois grasses!



— Tu as bu trop de punch, ô Roméo!



— Eh! Jolivet, tu n'es donc plus ça is la nouveauté; tu donnes dans le bric-à-brac.



— Je croyais encore entendre rouler les trombones, mais les troml'ones ont cessé de rouler.



on travaillerait encore moins, ou l'on ne ferait rien qui vaille. La jeunesse est un temps de plaisir; quand on ne le passe pas tout entier en dissipations et en amourettes, on ne fait que rêver, soupiner et baguenauder en cherchant je ne sais quoi, jusqu'à jour où l'on s'éprend de belle passion pour quelque *Iris en l'air*. C'est une époque dans la vie où l'amour ne peut s'emparer de nos sens sans être tenté le maître de nos idées. Et quel maître absolu! combien son obsession est tyrannique et jalouse! comment il gouverne tous nos actes, comme il dirige nos pas dans le chemin qui lui plaît le plus! Vous comprendrez que le travail n'est entre de saison, quand on ne fait que méditer des plans romanesques d'enlèvements, de séductions, d'escalade, et que ce n'est guère le temps d'allumer sa lampe le soir pour plonger le nez dans ses livres, que celui où l'on n'a d'autre souci que d'aller faire le pied de grue toute la nuit sous les fenêtres de sa belle.

— Ta, ta, ta, dit le docteur, je n'ai jamais, Dieu merci, donné dans ces fadaïses. Quand j'ai eu la fantaisie de me marier, ce que j'ai fait de très-bonne heure, ainsi que vous avez pu vous en apercevoir par le débordement de ma postérité, j'ai fait l'amour à la suisse, c'est-à-dire tout bonnement, sans effractions nocturnes, sans échelles de soie et sans promenades sous le balcon au risque d'attraper un bon rhume. Ou diable prenez-vous que les jeunes gens usent de nos jours de pareils moyens? N'en est plus, je présume, à qui l'amour tourne la cervelle à ce point. Il faudrait être bien fou pour...

La tirade du docteur fut brusquement interrompue en cet endroit par l'apparition d'un homme qui débouqua d'un petit sentier caché dans les hailliers sur le bord de la route. Il marchait droit à nous, et, malgré l'obscurité de la nuit tombante, je n'eus pas de peine à le reconnaître.

— C'est Luigi, dis-je tout bas au docteur avec un serrement de cœur inexprimable.

Celui-ci s'arrêta, stupéfait, et, pendant que nous gardions un air silencieux, Luigi, car c'était bien lui, s'approcha de nous d'un air inquiet, comme s'il se fut attendu à rencontrer en ce lieu d'autres personnes. Il nous salua sans nous reconnaître. A ses yeux hagards, à sa voix rauque et saccadée, je m'aperçus que le malheureux était dans un de ses moments de démence. Ses habits étaient souillés de poussière et déchirés par les ronces. Il paraissait lui-même accablé de chagrin et de fatigue.

— Ayez la bonté, monsieur, dit-il en s'adressant à moi — c'était sa formule habituelle — de me dire si vous n'avez point vu passer sur ce chemin deux jeunes dames se donnant le bras?

Le docteur restait interdit. Je regardais moi-même cet infortuné sans pouvoir lui répondre un seul mot, et mes yeux se remplissaient de larmes. Tout à coup, je le saisis par la main en lui disant avec une de ces inspirations soudaines que donne quelquefois la pitié.

— Mon cher monsieur Luigi, prenez mon bras, et venez vous promener avec nous sur la route de Vézay; peut-être y trouverons-nous les personnes que vous cherchez. Ces simples paroles suffirent pour rendre Luigi à lui-même. Il recula d'un pas comme un homme frappé de terreur, et me regarda avec un étonnement qui me fit d'abord craindre que cette épreuve ne lui fût funeste. J'en attendais le résultat avec anxiété. Tout son être semblait bouleversé par une réponse qui déconcertait en quelque sorte, par ce qu'elle avait de trop naturel, le cours ordinaire de ses idées. Cependant la mémoire et la conscience de soi-même ne tardèrent pas à sortir de ce chaos et à se manifester avec les premières lueurs de la raison. Il me reconnut et se jeta à mon cou avec effusion.

— Elles sont mortes, n'est-ce pas, mon ami? me dit-il en pleurant; elles sont perdues pour moi. Oui, je me rappelle l'instant fatal où la destinée me les a ravies. Je ne les verrai plus... je ne les verrai plus.

— Mon cher Luigi, lui répondis-je, j'ignore encore vos malheurs. N'oubliez pas que, ce matin même, vous m'en avez promis le récit. Quels qu'ils soient, j'y compatis d'avance. Mais les pertes terribles ne sont pas irréparables. La foi nous enseigne que c'est dans un autre monde que se dénouent nos destinées. Dieu ne veut pas que l'homme se désespère, mais qu'il mette toute sa confiance en lui, qu'il prie et qu'il attende.

— Vous avez raison, reprit Luigi; s'il n'est plus de consolations pour moi, il me reste encore l'espérance; oui, vous avez raison de faire appel à des sentiments que j'ai trop souvent connus dans ma douleur, et d'invoquer celui qui est l'éternelle source. Vous comprenez l'amitié mieux que moi, qui ne sais y porter que le trouble de mes regrets insensés. Monsieur, ajouta-t-il en s'adressant au docteur, qui n'écoutait pas notre entretien sans émotion, je vous supplie d'exposer mes faiblesses. J'honore depuis longtemps en vous un bienfaiteur de l'humanité. Mon vœu le plus cher serait de joindre à ce titre celui que je ne puis refuser à la sollicitude de votre honorable ami. Elle est si ingénieuse et si compatissante qu'elle a su trouver tout d'abord le chemin de mon cœur. Je compte également sur la vôtre. Je sais que votre oreille ne s'est jamais fermée aux plaintes des malheureux. J'ose espérer que vous ne serez pas moins sensible aux miennes, quand vous en connaîtrez la cause. Demain, si les émotions, dont le bonté de Dieu a permis que vous fussiez deux fois en un jour le témoin, me laissent assez de force pour revenir sur les événements de ma vie passée, vous saurez aussi mon histoire. Hélas! je crains bien que mon courage s'épuise plus tôt que votre compassion.

En parlant ainsi, nous regardâmes tristement l'entrée de la vallée. Le docteur nous quitta pour aller à ses occupations, mais sans promettre de nous rejoindre le lendemain à l'heure convenue. Luigi et moi nous nous promenâmes encore quelque temps sous les ombrages, et, après nous être serrés une dernière fois la main, nous nous séparâmes en silence.

J. LAPRADE.

(La suite au prochain numéro.)

## L'hiver dans les Vosges.

Il y a déjà près de trente ans que l'auteur des *Soirées de Saint-Petersbourg* écrit ces paroles prophétiques: « L'homme, dans sa ignorance, se trompe souvent sur les fins et sur les moyens, sur les forces et sur la résistance, sur les instruments et sur les obstacles. Tantôt il veut couper un chêne avec un canif, et tantôt il lance une bombe pour briser un roseau; mais la Providence ne tâtonne point, et ce n'est pas en vain qu'elle agit le monde; tout annonce que nous marchons vers une grande unité que nous devons saluer de loin, pour me servir d'une tournure religieuse. Nous sommes doubloureusement et bien justement broyés; mais si de misérables yeux tels que les miens sont dignes d'entrevoir les secrets divins, nous ne sommes broyés que pour être mêlés. »

Depuis le jour où M. Joseph de Maistre a entrevu ainsi les secrets de Dieu, nous avons fait beaucoup de chemin; nous ne sommes pas arrivés encore à la grande unité que nous saluons de loin; mais nous y marchons toujours; si l'opération du broiement et du mélange se continue avec des chances diverses, tout porte à croire qu'elle réussira tôt ou tard à la satisfaction générale et à la gloire du prophète qui a annoncé longtemps d'avance le résultat définitif. A une époque donnée, la liberté, l'industrie, le commerce aidant, tous les peuples du globe ne feront, comme l'a prédit l'éloquent écrivain que je viens de citer, qu'un seul et même peuple, ayant mêmes habits, mêmes lois, mêmes institutions, mêmes croyances, mêmes mœurs et peut-être parlant la même langue. Ils voudraient s'y opposer qu'ils ne le pourraient pas. En seront-ils plus heureux? je n'oserais pas l'affirmer, mais c'est probable. A chacune de ses étapes dans la voie du progrès, l'humanité n'a-t-elle pas vu s'augmenter la somme de bien-être physique, intellectuel et moral dont Dieu lui a permis de disposer en récompense de ses efforts et de ses peines?

Ce début n'a rien de particulier à l'hiver et aux Vosges, je suis forcé d'en convenir, mais il ne tardera pas à m'amener à mon sujet. En attendant que l'Europe se broie elle-même une dernière fois pour terminer son dernier mélange, la France a presque achevé cette partie de sa tâche; grâce à la royauté, à la révolution de 89 et à l'empire, elle est une enfin; et quels que soient les efforts de ces socialistes du passé qui, sous prétexte de réformer ses abus, essayent de détruire la centralisation, l'unité de la France est de ces faits accomplis devant lesquels tout homme sensé doit s'incliner et se taire. Quand il se trouve véritablement engagé dans le droit chemin, un peuple peut s'arrêter, hésiter, se jeter à droite, s'égarer à gauche, mais il ne revient plus en arrière. Les grandes idées qui dirigent la marche de l'humanité sont comme les fleuves; elles ne remontent jamais leur cours. Les socialistes du passé en prennent donc leur parti; ils ne parviendront pas à défaire l'œuvre providentielle de la royauté; il n'y aura plus de Bretagne, de Bourgogne, de Lorraine, d'Alsace, de Franche-Comté, etc. La France restera ce qu'elle est, la France; son débordement serait son abaissement et sa ruine; son indivisibilité, son unité front sa puissance, sa grandeur, sa prospérité, et, je ne crains pas de l'affirmer, son bonheur, à moins toutefois que messieurs les socialistes du présent et de l'avenir ne la mettent tôt ou tard, par je ne sais quel arrêt du ciel, dans cet état de dévastation, de misère et d'ignorance où les barbares avaient mis l'ancien monde, le monde païen, et d'où est sorti le monde moderne, le monde chrétien.

Tandis que les politiques et les économistes se réjouissent de ces résultats, les moralistes s'en affligent, les artistes et les poètes s'en désolent. Les plaintes des moralistes ont en ce moment, il est impossible de le nier, une certaine apparence de raison. Seront-elles toujours justifiées par les faits? Le contraire est presque sûr! L'instruction ne dégrade pas l'homme, elle l'ennoblit; malgré tous leurs vices, les peuples civilisés ont plus de vertus que les tribus sauvages. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit ici; il s'agit tout simplement de la douleur que cause aux aristocrates et aux simples habitants de la France, pour parler plus exactement son uniformité. Les provinces font comme les lois et les dieux, a dit un de ces écrivains, elles s'en vont; les provinces, c'est-à-dire les bons et naïfs villages, les coutumes rustiques, les pieuses mœurs d'autrefois. Déjà, dans la zone qui s'étend à une longue distance autour de Paris, on n'aperçoit plus qu'une plate et morte imitation des engagements et de l'esprit de la capitale; cafés et divans, boutiques d'épicerie et comptoirs de marchands de vins, maisons en plâtre et habits légers, journaux et romans, églises désertes et pavés d'estaminets bien remplis, voilà ce qui frappe les regards du voyageur dans maints départements où l'on parle beaucoup de la loi du progrès. Pour retrouver quelque chose qui ressemble à ces bonnes, saines coutumes du temps passé, que nous connaissons par quelque livre naïf, si nous n'avons eu le bonheur de les observer nous-mêmes, il faut aller jusqu'aux frontières de la France, là où l'atmosphère de Paris n'a point encore exercé toute son action, là où l'on n'attend pas chaque matin et chaque soir, par le chemin de fer ou par la maille-poste, le cours de la Bourse et le *Journal des Modes*. Les provinces s'en vont, et quelle que soit la puissance de ceux qui voudraient leur conserver leur pur et simple caractère d'autrefois, ils n'arriveront point ce que, qui est sur sa pente, cette eau qui coule vers l'océan de l'industrie moderne, cette population qui marche par les canaux, par les grandes routes en criant: Paris! Paris! comme au temps des croisades les pieux soldats du Christ criaient: Jérusalem! Jérusalem!

Heureusement, si les provinces s'en vont, elles ne sont pas toutes ni complètement parties. C'est pour en conserver ce qui reste encore, et ce qui ne tardera pas à disparaître, au triple point de vue du costume, des mœurs et des usages, que M. le directeur de *L'Illustration* a fondé un prix de 40,000 francs. Heureuse idée, germe fécond, qui produira, il faut l'espérer, le livre tout à la fois le plus agréable et le

plus utile dont la France puisse être le sujet. Loin de moi la prétention même de concourir pour une pareille récompense, loin de moi la pensée d'obtenir que telle gloire! Mais, tandis que des écrivains plus instruits, plus hardis et plus habiles que moi, luttant entre eux d'érudition, d'audace et de talent, combattent à peindre cet immense tableau, qu'il me soit permis d'en esquisser modestement ici un des nombreux épisodes dont le hasard m'a rendu témoin.

La scène que je vis tenter de raconter se passe dans un village des Vosges situé entre Raon-l'Étape et le Donon; — elle a eu lieu il y a dix ans; elle aura presque certainement lieu cette année telle ou à peu près que je l'ai vue en 1840; mais dans dix ans, qui oserait affirmer qu'elle se renouvellera? — C'est l'hiver; une couche épaisse de neige couvre la terre. Bien que le printemps approche, le froid est encore vif. Tous les travaux des champs sont suspendus. On ne rencontre guère sur les routes ou dans les villages que des mendicants qui vont de maison en maison demander l'aumône, avec la peau, grossièrement empaillée, d'un loup qu'ils prétendent avoir tué, mais que leurs ancêtres leur ont léguée en mourant, ou des marchands vus, dit-on, du Tyrol, et qui colportent, dans une chaise de bois, ornée de dessins en relief, des médailles de saint Hubert, dont la vertu principale est de préserver de tous accidents et de guérir de tous les maux de général, et de la rage en particulier. A cette époque de l'année, toutes les maisons sont closes; on n'en sort guère le jour que pour faire, quand le temps est beau, des parties de schilte, et, le soir, pour aller à la veillée; passe-temps innocents, qui n'ont rien de spécialement vosgien, mais qui n'en méritent pas moins un souvenir.

La schilte est un tréneau qui peut contenir de quatre à dix personnes, selon sa grandeur. On la transporte au haut d'une colline escarpée, dégarinée d'arbres et couverte de neige; puis, après l'avoir chargée du nombre de personnes qu'elle est destinée à porter, on l'abandonne à elle-même, et elle descend jusque dans la vallée avec une vitesse qui s'accélère sans cesse. Un jeune homme — il faut être adroit et fort pour oser se placer à ce poste — assis sur le devant, la guide dans la meilleure direction. C'est plaisir de voir passer devant soi, comme une fleche ou une locomotive, ce léger radeau sur lequel des jeunes gens folâtres et des jeunes filles rieuses forment le plus naturellement du monde des groupes aussi pittoresques que ceux que le plus habile artiste pourrait composer. C'est plaisir surtout, quand on est acteur au lieu de spectateur, de se sentir emporté par une force irrésistible le long de cette pente abrupte, si rapidement, que l'usage de tous-les sens semble suspendu. On ne voit rien, on n'entend rien, on respire à peine, on ne pense plus; on ressent dans tous les membres une émotion de plaisir qui parfois devient douleur. Dans le premier moment, on s'inquiète, on s'éffraye, on a le vertige, on voudrait s'arrêter; puis bientôt on s'habitue à ce mode de transport, on se décide à jouer plus tranquillement du plaisir que l'on éprouve, on regrette que la montagne ne soit pas plus haute; et quand on arrive au bas de la dernière pente, fatigué, étourdi, haletant, on n'a plus qu'un désir, celui de recommencer. Grâce à la neige, les accidents sont rares, ils sont même impossibles; aussi parfois le conducteur de la schilte la fait-il verser exprès: et jeunes gens et jeunes filles de tomber et de rouler en riant dans la neige, à la grande satisfaction des spectateurs, qui contemplant leurs culbutés plus ou moins décentes, mais presque toujours risibles.

La veillée n'a pas, dans les Vosges, un caractère plus franché que dans les autres provinces de France; les mêmes tableaux s'y reproduisent invariablement. Les enfants y dansent des rondes en chantant, tandis que des hommes fument et les femmes travaillent, groupés autour d'un poêle de fonte, à la lueur d'une lampe à pétrole suspendue au plafond. Ensuite, quand les enfants sont partis ou couchés, on cause des événements du pays, on raconte des histoires. La veillée s'appelle *lourre*. Vani à *lourre* (venez à la veillée), si disent les paysans à l'heure où ils ont l'habitude de se réunir. Selon certains écrivains, le mot *lourre* est dérivé du mot autrasiens *evre* (course), qui veut dire venir ou faire travailler. Je serais plutôt porté à croire qu'il a pour racine le mot *lour* (espèce de musette). Souvent, en effet, un joueur de musette (*lour*) ou de violon (*raclote*) assiste à la veillée, et on y danse au lieu de travailler ou de babiller. Il ne faut pas confondre la *lourre* avec la *courairade*. La *courairade* a toujours lieu dans la journée, dans l'après-midi, et ne réunit que des femmes pour travailler.

On parle toujours patois à la *lourre*. *Comain vêt lai santa aïdeux*? (comment va la santé aujourd'hui?) demande un jeune homme à une *bacelle* (jeune fille). — *Tout bolement* (tout doucement), répond celle-ci. Mais, parmi les rondes ou les *nos* qu'on y chante, il en est de fort anciens cependant qui ont été écrits et se sont transmis en français de génération en génération.

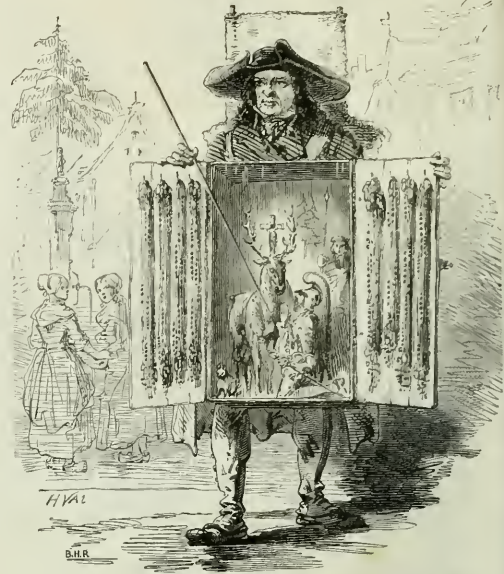
Les histoires qu'on se raconte dans les *lourres* des Vosges ne diffèrent pas beaucoup de celles qui occupent les veillées des autres départements français. Le loup — le loup-garou s'entend — et le diable y jouent toujours le principal rôle. On y voit figurer également un grand nombre de revenants. Aussi, comme on tremble à les écouter, quand les vents ébranle le toit et les murs, et qu'on entend gémir sous ses coups redoublés les branches mortes des arbres du verger! Que la jeune fille, qui frissonne de peur à chaque mot, est heureuse de sentir une grosse main chercher et presser la sienne! tandis que les vieillards, habitués à ces effrayants récits, essaient vainement de lutter contre le sommeil qui les gagne et laissent tomber lourdement sur leur poitrine leur tête appesantie. Tantôt c'est un homme sans tête qui, monté sur un cheval blanc, le mène boire à la fontaine, et, perdant son chemin au retour, s'enfonce dans la rivière, où il disparaît sous un tourbillon. Tantôt c'est un mouton d'une blancheur éblouissante, mais tout taché de gouttes de sang, qui apparaît, conduit par le spectre d'une jeune fille morte à la





L'hiver dans les Vosges. — Mendiant à peau de loup.

s'en alla, après la messe, précédée d'un joyeux ménestrel, qui jouait du violon, danser autour de cet arbre. Ils faisaient depuis longtemps déjà les pirouettes les plus folles et les rondes les plus animées, lorsqu'ils s'arrêtèrent, car la cloche du village les appelait aux vêpres. Un moment ils parurent hésiter; mais la cloche cessa de sonner, et le ménestrel joua un air plus vif; alors ils se remirent à danser de plus belle, ne pensant qu'au plaisir et ne s'apercevant pas que le sol qu'ils foulaient commençait à s'enfoncer sous leurs pieds. En vain la cloche sainte les avertit de nouveau qu'il était temps de songer à Dieu; ils n'écoutaient plus que l'archet du ménestrel, qui tirait de son violon des sons de plus en plus percants, et ils bondissaient comme des insensés autour de l'arbre en se tenant tous par la main. Tout à coup la cloche cessa de retentir, le violon cessa de jouer et ils disparurent avec l'arbre au fond d'un lac qui se forma au-dessus de leurs têtes. Quant au ménestrel, il s'éleva dans les airs, après avoir brisé en morceaux son instrument, dont les dé-



L'hiver dans les Vosges. — Marchand ambulant de médailles de Saint-Hubert.

suite d'un accident. Mais les plus épouvantables sont celles dont la scène se passe à la *menée d'hellequin*, le sabbat des Vosges. La plus poétique et la plus caractérisée — bien qu'elle appartienne certainement aussi à d'autres pays — est celle qui a pour sujet l'origine de l'étang de Lamax, situé près du Donon.

Il fut un temps — d'après cette légende — où cet étang n'existait pas; c'était une prairie au milieu de laquelle s'élevait, sur un petit mamelon, un arbre isolé. Un jour — un dimanche — une troupe de jeunes gens et de jeunes filles

bris enflammés exhaltèrent une forte odeur de soufre. Ses ricanelements étouffèrent les derniers cris de ses victimes. C'était le diable.

Je reviens à mon récit. Il y a dix ans donc, je traversais les Vosges pendant l'hiver. Un accident m'obligea à passer une semaine dans un village, chez des amis. C'était la semaine dans laquelle finit le carnaval et commence le carême. J'y fus témoin par conséquent des fêtes du mardi-gras; je vis pendant tout le jour les *petiou* ou les masques vêtus de loques, qui parcouraient les rues du village, armés de lon-

gues perches, au bout desquelles pendaient de vieux chiffons, protéger et poursuivre les *bergères* ou les masques proprement costumés et essayer de salir les curieux indiscrets, et à minuit, j'assistai à l'enterrement du carnaval. On l'ensevelit avec pompe auprès d'une ontaine. Le cortège, assez nombreux d'ailleurs, se rendit solennellement au champ du repos avec des lanternes; une tombe y avait été creusée d'avance; on y descendit un os de jambon au milieu d'un profond silence, et quand cet étrange représentant du défunt eut été recouvert de terre, des sanglots et des ex-

L'hiver dans les Vosges. — La *tourre*, veillée; par M. Valentin.



clamations de douleur retentirent tout autour de la fosse à demi fermée; des pleurs coulerent de tous les yeux, et de toutes les bouches s'échappèrent ces mots : « Mardi-gras s'en va, Mardi-gras est mort! »

J'avais donc tout lieu de croire le carnaval bien et dément trépassé; aussi grand fut mon étonnement quand, le dimanche suivant, j'entendis tout à coup un bruit de pas et de voix dans la rue silencieuse et déserte. Une voiture s'arrêta devant la porte de la maison que j'habitais, et des hommes, des femmes et des enfants, entrant pêle-mêle dans la cour, réclamèrent du bois avec un ton et des manières d'autorité qui me surprirent étrangement. Comme les domestiques s'empressaient de leur obéir, je descendis auprès de mon hôte pour lui demander l'explication d'un pareil événement. Je le trouvai tranquillement assis au coin de son feu.

— Qu'est-ce que cela veut dire? lui dis-je. Avez-vous besoin de mes services?

— Ne vous alarmez pas, me répondit-il : ma propriété n'est nullement menacée.

— Pourquoi faites-vous l'aumône à des mendiants en troupe qui ont l'air de l'exiger comme si elle leur était due.

— Par une raison fort simple, mon cher ami; c'est qu'ils jouissent en ce moment d'un droit consacré par l'usage depuis un temps immémorial. Ne jugez pas sur l'apparence les individus qui viennent d'envahir ma cour pour me demander ou plutôt pour me prendre du bois : ce ne sont pas

active à ce divertissement, tout le monde y contribue. Dès le matin, un certain nombre d'individus de bonne volonté font le tour du village avec des voitures, frappant à chaque porte, entrant dans chaque maison pour prélever une contribution en nature — bois vert ou bois sec — qui n'est ja-

des mendiants; ce sont mes voisins, et leur bûcher est pour le moins aussi bien garni que le mien. Mais c'est aujourd'hui le dimanche des bures...

— Des bures! Que signifie ce mot? lui dis-je en l'interrompant.

— Ma loi! mon cher, me répondit-il, je n'en sais pas plus que vous. Tout ce que je puis vous apprendre, c'est qu'on désigne sous ce nom le premier dimanche du carême. Dans certains départements voisins, on l'appelle le dimanche des brandons, et ce jour-là — en Bourgogne, par exemple — bien qu'on ait enterré Mardi-gras le mercredi des Cendres, il y a plus de masques dans les rues et plus de bals costumés dans les maisons que tout autre jour du carnaval. Chez nous, les bures se célèbrent d'une autre manière. Au lieu de nous déguiser et de danser, nous allumons de grands feux sur nos montagnes. Si tout le monde ne prend pas une part



H. VAL.

L'hiver dans les Vosges. — La Schlitte; par M. Valentin.



L'hiver dans les Vosges. — Le dimanche des bures; par M. Valentin.



mais refusée. Les places ont été choisies et désignées la veille; on y dressa d'immenses bûchers, qu'on alluma à un moment donné, et autour desquels les jeunes gens et les jeunes filles exécutèrent toutes sortes de rondes, jusqu'à ce qu'ils soient entièrement consumés. Vous les aperçevrez d'ici, ce soir, à la nuit tombante; il y en aura six pour notre village, qui compte environ 600 âmes. Vous de loin, ils offrent un roup d'œil assez pittoresque. Mais gardez-vous d'en approcher; car, pour se conformer à l'usage, on attache un chat vivant au poteau que l'on plante au milieu du bûcher, et les cris et les hurlements désespérés de ce pauvre animal, lorsque la fumée et les flammes commencent à l'atteindre, vous feraient mal à voir et à entendre...

Je ne puis me défendre d'un mouvement d'indignation, car je n'ai jamais compris qu'on fit sans raison souffrir les animaux. Il s'en aperçut et ajouta :

— Ne croyez pas les Vosgiens plus méchants que les habitants des autres provinces de France. Seulement, ils ont conservé plus longtemps qu'eux une coutume tombée en désuétude partout ailleurs. Ignorez-vous donc que chaque année, la veille de la Saint-Jean, les magistrats dressaient à Paris, sur la place de Grève, un immense bûcher, auquel le roi venait mettre le feu, accompagné d'une partie de sa cour, et qu'on attachait à l'arbre planté au milieu du bûcher un panier contenant plusieurs douzaines de chats ou même un renard, animaux destinés à être brûlés vifs, pour faire plaisir à Sa Majesté. Louis XIV assista en 1648 à ce spectacle que la révolution seule a pu supprimer, et dont l'origine doit remonter jusqu'aux temps les plus reculés, peut-être même être un dernier vestige de la religion druidique.

Curieux de nous en assurer, nous feuilletâmes l'un après l'autre tous les ouvrages de sa bibliothèque, fort riche en livres d'histoire, et surtout de traditions locales; mais nous eûmes beau chercher, nous ne trouvâmes pas la révélation de ce mystère. Seulement, nous découvriâmes dans un Annuaire du département des Vosges le paragraphe que je transcris ici textuellement :

« Une ordonnance du conseil de ville et de la police de Nancy, en date de 1699, fait savoir que le premier dimanche de carême les nouveaux mariés de l'année étaient obligés d'aller faire un petit fagot dans la forêt de Boudonville. Vers trois heures, tous rentraient en ordre dans la ville, précédés des sergents, des musettes, habouïs et autres instruments, et se rentraient, les uns à cheval, les autres à pied, suivant leur condition et leur fortune, devant l'ancien château des ducs de Lorraine, avec leur fagot orné de rubans, et se mettaient à danser ou à faire caroler leurs chevaliers; on jetait des cornets de papier remplis de poils grisés avec du beurre et du sel, que l'on nomme encore *poils dépechés*, qui, remplissant le tour, faisaient souvent tomber les danseurs, et excitaient la gaieté des spectateurs. Le soir, les nouveaux mariés allaient en procession (on lui a donné le nom de procession des *fechenottes* ou petits fagots) au milieu de la place du château, ou, après en avoir fait plusieurs fois le tour en dansant, chacun jetait son fagot et l'on en dressait un bûcher, pendant que l'on continuait de danser au son des instruments. On mettait ensuite le feu au bûcher, et l'on tirait au sort les *Valentins* et les *Valentines* que l'on proclamait dans les rues. Le jour suivant, les *Valentins* envoyaient à leurs *Valentines* de beaux présents et de jolis bouquets. Le dimanche suivant, on allumait un grand feu de paille devant les maisons des *Valentins* qui ne s'étaient pas distingués, ou qui avaient manqué à cette attention, ce qui s'appelait les *brûler*. »

— Puisque vous êtes amateur de vieilles coutumes, me dit mon hôte quand nous eûmes fini nos recherches, je puis vous en faire connaître une qui date aussi d'une époque fort ancienne, et qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours : à Remiremont et à Epinal, comme dans notre village, le Jeudi-Saint ou le premier dimanche de l'Avent, les enfants sont dans l'usage de faire naviguer sur les ruisseaux des petits bouts de chandelles allumés dans de légères embarcations et des coquilles de noix ou des paquets d'étoupes enflammées pour annoncer que les *lourres* et les vieillés sont finies, et ils chantent à tue-tête :

Les champs gelés (les champs coulent),  
Les tours rotent, les tours s'en vont,  
Papies rotent,  
C'est un grand bien

Pour les chats et pour les chiens,  
Et pour les gens tout aussi bien.

— Qui a institué cette fête? lui demandai-je.

— Nul ne le sait, me répondit-il; on n'en connaît même pas l'origine. Mais regardez, ajouta-t-il en se dirigeant et en m'entraînant vers la fenêtre.

En effet, la nuit était venue, et les feux des bûches allumés sur six éminences éloignées répandaient dans toute l'atmosphère une douce clarté... A ce moment, le paysage que j'avais sous les yeux offrait un aspect vraiment féérique. Plus chaque bûcher en éclairait certains points, plus ceux qui l'avaient dans l'ombre prenaient des teintes foncées. Ces flammes si brillantes, cette neige si blanche, ces sapins si noirs, ces nuages de fumée qui tourbillonnaient en s'élevant dans l'air, par moments lumineux, par moments obscurs; ce contraste de la lumière et des ténèbres me frappa vivement. Mais quand le vent venait battre les vitres de la fenêtre derrière laquelle je contempiais ces ententes et saisisssant spectacle, il me semblait toujours entendre les roulements désespérés des pauvres bûches qui les paysans des Vosges brûlaient encore pour se divertir comme les magistrats de Paris les faisaient brûler jadis solennellement en place de Grève afin de donner plaisir à Sa Majesté le roi de France.

ADOLPHE JOANNE.

## Notes et études sur les Publicistes contemporains.

### II.

INTÉRÊT ET PRINCIPAL. — M. PROUDHON ET BASTIAT.

Tout brûlant encore de sa lutte contre MM. Pierre Leroux et Louis Blanc, M. Proudhon a rencontré un nouvel et rude adversaire dans la personne de M. Frédéric Bastiat, économiste trop connu et trop distingué pour qu'il soit besoin de rappeler ici ses titres. Le duel avait pour objet la question du socialisme, la *gratuité du crédit*; il a été long et cruel; rien n'annonce même qu'à cette heure il soit encore terminé. Le terrain du combat était la *Voix du Peuple*, ouvrage courtisé par M. Proudhon à son brillant contradicteur. La lutte, commencée au milieu de novembre, s'est poursuivie de semaine en semaine jusqu'au 11 février inclus, dans l'édition populaire du lundi, chaque adversaire prenant la parole à son tour, et bissant à son ennemi et au public huitaine franche pour porter et jurer les coups.

Mais combat plus remarquable n'a mérité de captiver fortement l'attention publique. Nous l'avons suivi, pour notre part, avec un intérêt extrême. Ce n'était rien moins, en effet, que la rencontre solennelle du socialisme proprement dit et du principe fondamental de l'économie politique. Le talent des deux athlètes et l'importance du débat valaient que l'on fit un peu treuve aux oiseuses questions du jour pour se former en cercle autour des combattants : c'est ce qui a eu lieu, s'il faut croire le succès extraordinaire de tirage qu'a depuis deux mois et plus la *Voix du Peuple* du lundi. Mais le serrofit de cette publicité n'est pas, à beaucoup près, en harmonie avec la portée du débat et l'intérêt immense, vital, universel de la question agitée. Je doute que beaucoup de nos lecteurs aient eu la patience de s'assimiler les douze fois huit ou dix colonnes qui ont été échangées sur ce thème entre le sombre et énérgique Zoïle de la propriété et le spirituel défenseur de la liberté des échanges. C'est pour les dispenser, s'ils le jugent à propos, de cette lecture attardante, mais souvent abstraite et ardue, que, témoin assidu du duel, nous croyons devoir dresser ici procès-verbal concis de cette lutte mémorable.

Muse de la *gratuité*, dis-nous-en d'abord l'origine! — Obsédé des systèmes de crédit gratuit qui apparaissent tous les jours, M. Bastiat entreprend de prouver le droit incontestable et légitime du capital à être rémunéré, et il publie la brochure : *Capital et rente*.

La *Voix du Peuple* attaque sa démonstration. M. Bastiat demande à la maintenir dans la *Voix du Peuple* elle-même, ce que M. Proudhon accorde gracieusement, et, dès lors, le combat s'engage. Nous le résumons, en le dialogant, pour plus de vivacité et de suite.

M. BASTIAT. — Je pose et je veux m'efforcer de résoudre ces deux questions :

1° L'intérêt des capitalistes est-il légitime?

2° Est-il prélevé aux dépens du travail et des travailleurs?

Oui, l'intérêt est légitime; je l'affirme en prenant avec vous-même pour base la *mutualité des services*, car celui qui prête une maison, un sac de blé, un rabot, une pièce de monnaie, un navire, en ont une *valeur* pour un temps déterminé, rend un *service* et doit en être rémunéré, c'est-à-dire me, outre l'objet prêté, il doit recevoir un *service équivalent* à l'échéance, et qu'il a droit à *quelque chose*, vous-même le reconnaissez.

Non, l'intérêt du capital n'est pas prélevé aux dépens du travail et des travailleurs. C'est, au contraire, le capital qui nous rapproche de plus en plus de la gratuité du crédit en augmentant de plus en plus la somme des jouissances humaines. Plus s'accroît le capital, plus s'élève l'homme en puissance, en dignité et en bien-être. Il faut donc le multiplier, l'accumuler sous toutes les formes; mais comment se produira-t-il s'il n'est point rémunéré? qui travaillera pour l'acquies et le former un pure perte?

M. PROUDHON. — Sans doute, le prêt est un *service*, et, comme tel, doit avoir son *prix*, c'est-à-dire porter *intérêt*. Mais il y a *antithèse*; car, d'autre part, le prêteur ne se *prime* pas de son capital. C'est parce qu'il n'en a pas besoin qu'il le prête; c'est pour en tirer un bénéfice que lui permette de vivre sans travailler. Or, vivre sans travailler, c'est, en économie politique aussi bien qu'en morale, une proposition *contradictoire*, une chose impossible.

Légitime sous un point de vue, utile, nécessaire peut-être dans le passé comme transition et comme instrument social, l'usure ou l'intérêt est immorale au fond et n'a aucune raison d'être. Elle doit cesser : c'est la tendance évidente de la société. Tout y concourt.

Ce n'est pas le capital qui est la cause du progrès, mais bien la *circulation* du capital. Si vous voulez sérieusement réfuter l'idée socialiste sur la gratuité et le prêt, répondez à sept questions.

M. BASTIAT. — Il ne s'agit que d'une seule. *L'intérêt est-il légitime?* Vous me répondez : oui et non. Le prêteur, dites-vous, ne se *prime* pas de son capital. Et qu'importe, s'il l'a créé par son travail, précisément pour le prêter (1)? Votre argument attaque la *rente* aussi bien que le *prêt* : en effet, le *capital* qui est utile, mais bien parce qu'il est utile qu'il circule.

Ce n'est pas le *capital*, dites-vous, c'est la *circulation* qui est tout le progrès. Vous prenez la cause pour l'effet. Pour circuler, il faut exister : ce n'est pas parce que le capital circule qu'il est utile, mais bien parce qu'il est utile qu'il circule.

(1) Il paraît assez clair que celui-là se *prime* de son capital qui, ayant cinquante mille francs pour tout bien ou cinquante écus, peu importe, les prête à Pierre, Paul ou Jacques.

Je répondrai à vos sept questions lorsque vous aurez résolu la mienne propre : *L'intérêt est-il légitime?*

M. PROUDHON. — Qu'êtes-vous venu faire à la *Voix du Peuple*? Réfuter la théorie du crédit gratuit? Pourquoi refusez-vous alors de vous placer sur son terrain?

Puisque l'*antithèse* n'est pas de votre goût, puisque la dialectique de Kant vous est intelligible, je vais avoir recours à celle de Diaporas.

Oui et non ne vous convient pas? alors je réponds : *distinction!*

Oui, l'intérêt du capital a pu être un temps légitime, comme la monarchie absolue, la polygamie, l'esclavage, l'épave de l'eau et du feu, le *jugement de Dieu*, la torture; mais il ne l'est plus aujourd'hui. La société peut et doit me rendre gratuitement le service que je payais hier. Elle le peut en organisant la circulation. Si elle me refuse, elle est votre complice, je l'accuse nettement de *voll!* COMPENSEZ, c'est-à-dire *annuler* entre tous les producteurs l'intérêt du capital ou les services rendus, c'est ce que demande le socialisme par sa voie; c'est ce qu'il est possible d'opérer par une réforme radicale et de la langue et de l'impôt; c'est là ce qu'il faut refuser. Sinon, j'entonne mon cri de guerre : *la propriété, c'est le vol!*

M. BASTIAT. — Je veux rester sur mon terrain. Si je prouve que l'intérêt est légitime et *indétruite*, j'aurai assez prouvé, je crois, l'innocence et la *châreté de la gratuité du crédit*. D'ailleurs, n'est-ce pas vous qui voulez transformer le principe moteur de la société? A vous donc l'onus *probandi!*

Quelle est cette société dont vous vous avisez, vous qui avez détruit l'état? La société, qui est la collection de nous tous, fera ce qu'aucun de nous ne peut faire! elle prètera gratuitement! Et on prendra-t-elle ses avances? qui lui prètera à elle-même?

Vous croyez qu'on peut arriver à la circulation *gratuite* et partant au *prêt gratuit*. Double erreur. L'une n'entraîne pas l'autre; l'autre et l'une sont impossibles. Réduisez tant que vous voudrez les frais de circulation; ils ne seront jamais *zéro*. Il y aura toujours un service rendu qui méritera récompense. *Idem* du prêt, dont l'intérêt baissera de plus en plus, sans jamais pourtant s'annuler.

Compenser tous les intérêts, égaliser toutes les fortunes, comme vous le prétendez faire, par l'organisation de la circulation, double chimère!

M. PROUDHON. — Vous raisonnez comme les entrepreneurs de roulage à l'égard des chemins de fer. — Est-ce que le chariot et la malbrouck, disent-ils, ne sont pas des institutions utiles, légitimes, bienfaitrices, *indétruite*? Prouver la légitimité et la réalité de la voiture à quatre roues, n'est-ce pas prouver que l'invention des chemins de fer est une *chimère*?

Notre discussion n'avance point, et c'est votre faute. Je devrais vous tourner le dos. Je ne le ferai point. Je veux vous faire voir comment la *rémunération du capital passe de la légitimité à l'illegitimité*, et comment la *gratuité du crédit est la conclusion finale de la pratique de l'intérêt*.

L'usure ou l'intérêt n'a pas d'autre principe, d'autre raison d'être que la nécessité et la force. C'est dans le commerce de mer, dans le *contrat de pacotille* qui il faut chercher l'origine. *Interesse*, ou intérêt, telle est la participation du capitaliste ou industriel qui engage ses fonds aux bénéfices de l'entreprise.

Ici, l'intérêt n'est point *dol*; c'est l'*aloca*, le bénéfice obtenu contre la fortune. L'usure s'exerce d'ailleurs sur l'étranger dans le commerce maritime, pouvant sembler inoffensive. Mais où elle tourne au vol et devient odieuse, fustige, où elle attire sur soi l'anathème des lois divines et humaines, c'est quand elle s'exerce entre concitoyens et compatriotes. Des lors, la société commence de tourner dans le cercle de ses misères. Le seravage, la rente foncière, l'exploitation de l'homme par l'homme dans toutes ses variétés prennent successivement naissance, maux inévitables, maux utiles pour poser la vraie formule de la liberté humaine (la *gratuité du crédit*).

Sous le régime de l'intérêt, *vivre en travaillant* est un principe qui implique *contradiction*. Car l'intérêt du capital s'ajoutant dans le commerce au salaire de l'ouvrier pour composer le prix de la marchandise, l'ouvrier ne peut rabotcher ce qui à lui-même produit.

LA FORCE! — Voilà le premier et le dernier mot d'une société organisée sur le principe du l'intérêt. Exemples. (Sont deux apologies que nous regrettons tres-vivement de ne pouvoir reproduire : celui d'un millionnaire tombé à l'eau et sauvé par un prolétaire qui lui demande son million pour le repêcher, avec ce terrible dilemme : « *Vieire prolétaire ou mourir millionnaire!* » — l'autre, l'histoire d'une malheureuse famille anglaise venant échouer dans l'île perdue de Robinson, *propriétaire*, lequel, armé de son fusil, force les naufragés à travailler pour lui, les presseure effroyablement, fait du père sa bête de somme, de la fille sa concubine; puis, un jour qu'il est fort malade, implore en vain les secours de cette misérable, et finit par mourir comme un chien en blasphémant Dieu et en renonçant l'univers. « *Que l'enfer m'embrasse*, dit-il, et que l'enfer m'engloutisse! » — Ce sont ses derniers vœux, et ils sont exaucés.) (1)

M. BASTIAT. — Je ne comprends pas ce *fatalisme* qui consiste à légitimer, sous prétexte d'utilité, les excès les plus condamnable. S'il y a des choses qui changent, il en est d'autres qui sont éternellement vraies. Il l'a toujours été et est.

(1) Malgré toute la réserve que nous nous im, avons en commun simple rapportée dans un aussi grave débat, il nous est impossible de ne pas remarquer que M. Proudhon, dans cette lettre, n'en a aucune façon rempli les conditions de son programme, c'est-à-dire de prouver et démontrer l'intérêt devant légitime, et comment sa pratique même conduit à la gratuité.



le sera toujours que le travail accumulé, autrement dit le capital, est digne d'une récompense.

Où, le chemin de fer est un progrès relativement à la malbrouck et aux voitures de roulage. Mais si de ce progrès vous concluez à la gratuité totale des transports, vous êtes dans une étrange erreur, et c'est pourtant le raisonnement que vous faites pour justifier celui du crédit.

Le prix des transports, comme l'intérêt de l'argent, tend à baisser sans cesse, et je m'en réjouis, mais ne sera jamais zéro; car le transport est un service, car le capital représente un travail, une peine prise. Le temps est là venu, viendra-t-il jamais, où les capitaux écrouleront spontanément sans la participation d'aucun effort humain? Le croyez-vous sérieusement?

Légitime antéfactus, dites-vous, l'intérêt a cessé de l'être. Et pourquoi? Vous répondez: « Jadis la force régnait, aujourd'hui c'est le droit. » D'où vient donc qu'il se maintient, si n'a plus le droit pour lui? — Ce serait bien plutôt le cas de renverser votre assertion et de dire: « Si l'intérêt a jamais été illégitime, c'est bien au temps de la rapine et de l'exaction; mais aujourd'hui il est justifié, puisqu'on devient capitaliste par le travail, non par la force, et que le droit a remplacé la violence! »

A vos deux apologies je n'ai rien à répondre, si ce n'est que, pour élucider une question d'économie politique, vous avez précisément imaginé deux cas où toutes les lois de l'économie politique sont suspendues.

Permettez-moi de déduire ici cinq propositions:

— Le capital féconde le travail.

— Le capital est du travail.

— A mesure que le capital s'accroît, l'intérêt baisse, mais de telle sorte, que le revenu total du capitaliste augmente.

C'est-à-dire que, si un capital de 100 est progressivement doublé, l'intérêt qui était de 5 descendra à 4 par exemple; mais le revenu du capitaliste n'en sera pas moins de 8 au lieu de cinq. Si le capital se quadruple, se décuple, se vingtuple, l'intérêt baissera d'autant, au grand avantage du travail; mais en conclure qu'il cessera parce qu'il baisse, cela est absurde. Qui travaillerait, qui augmenterait ses capitaux, si la conséquence de l'effort devait être, non l'accroissement, mais l'annihilation du revenu?

— A mesure que les capitaux augmentent (et avec eux les produits), la part absolue qui revient au capital augmente, et sa part proportionnelle diminue.

Ceci découle virtuellement de la proposition précédente.

— Enfin, à mesure que les capitaux augmentent et avec eux les produits, la part proportionnelle et la part absolue du travail augmentent.

En effet, à mesure que le capital croît, s'il ne prélève successivement qu'un demi, un tiers, un quart, un cinquième du produit total, il est bien clair qu'il revient au travail un demi, deux tiers, trois quarts, quatre cinquièmes du produit.

Donc, pour que le sort des masses s'améliore, il faut que le loyer des capitaux baisse.

Pour que l'intérêt baisse, il faut que les capitaux se multiplient.

Pour que les capitaux se multiplient, il faut cinq choses: activité, économie, liberté, paix et sécurité.

Je suis loin de nier les souffrances des travailleurs; mais je dis qu'ils sont sur une fausse piste quand ils les attribuent, ainsi que vous, à l'infinie capital dont l'intervention tend de plus en plus, au contraire, à améliorer leur sort.

Il nous faut, à regret, proroger la suite de cette brillante polémique à la prochaine livraison. Une foudroyante invective du Ménéque du socialisme au Darnetas économiste inaugurerait cette reprise, qui sera courte mais fort vive. Après quoi, Palémoren, c'est-à-dire le public, sera appelé à juger.

F. M.

## Les Singes et le Badaou... et M. Viennet.

Armand, ceci va te surprendre:  
Qui s'éleva le mardi gras,  
De son ballon tu le verras,  
Le mercredi, descendre.  
(Un almanach.)

Le Journal des Débats, organe spécial des réformés de la patrie, a publié, le mardi gras, la lettre suivante:

A M. le directeur de l'Illustration.

Monsieur,

« Comme je suis le seul académicien réformé de patrie qui fabrique des fables, je ne puis malheureusement me cacher que vous mettez sur mon compte l'apologue anonyme dont vous avez paré le dernier numéro de l'Illustration, et je suis obligé de vous déclarer que je n'ai mérité

Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

« Comme citoyen, je blâme hautement les trois partis qui se querellent pour la couleur du pavillon à mettre sur un vaisseau battu par tous les vents de l'atmosphère, au lieu de s'entendre pour le saut d'un naufrage qu'ils rendent invivable. Je me suis même permis de leur donner ce conseil dans une fable intitulée qui, Dieu merci, n'est pas la vôtre, et que j'ai intitulée: *Le Loup et les trois chiens*. Je leur dis positivement que, si avant de chasser le loup ils se disputent à qui le mangera, c'est le loup qui les dévorera tous les trois, mais comme je n'écris ni dans l'intérêt de l'humanité, ni pour le triomphe de ses fauteurs, je n'adresse point à mes chiens de brutales injures, et c'est pour cela que je ne la paternité dont il vous plait de me gratifier.

« Quant aux vers, je présume que l'anonyme les aura faits tout

express pour se moquer des miens. C'est un homme d'esprit qui a trouvé plaisant de s'amuser à mes dépens, car si j'étais atteint et convaincu d'en faire de pareils, je les condamnerais à séjourner dessous l'eau, comme dit si élégamment ce malin complice de votre perfide politique.

« Je n'en suis pas moins, monsieur, votre très-humble et obéissant serviteur.

VIENNET.

Paris, le 11 février 1850.

Nous avons découvert en effet que l'apologue en question n'est pas de M. Viennet, et nous lui demandons pardon tout de suite de lui en avoir fait honneur. Mais comme l'auteur s'est fait connaître à nous après avoir lu la lettre de M. Viennet, en nous priant toutefois de garder son secret, il nous est impossible de croire que notre première supposition fût une indignité. S'il était permis de mettre par erreur *Athalie* au compte de l'auteur d'*Abogaste*, on ferait quel chose d'analogue à ce que nous avons fait, en supposant que M. Viennet était l'auteur de la fable anonyme recueillie dans notre dernier numéro. Nous savons en quelle estime exclusive les versificateurs tiennent leurs vers, et c'est justement pour n'avoir pas à nous défendre des rimeurs que nous allons jusqu'à refuser souvent de véritables poésies. Il est donc naturel que M. Viennet trouve ses vers incomparables. Cependant, si l'apologue était de Béranger, ou de Musset, ou de Victor Hugo, M. Viennet ne serait-il pas un peu embarrassé de son jugement? Eh! mon Dieu non; mais le public aurait le droit d'en rire, comme nous en rions nous-même sans pouvoir communiquer au lecteur le motif de notre gaieté. Si M. Viennet veut nous envoyer l'apologue inédit ou il le conseille positivement aux trois partis qu'il a l'impolitesse d'appeler les *Trois Chiens*, de s'entendre pour manger le Loup, nous le publierions, ainsi que le conseil prôné en cessant d'être inédit, et pour mettre les juges à même de comparer. Si ses vers sont meilleurs que ceux de... (nous l'allons nommer), si nous trouvons qu'il est plus poète en donnant des conseils à ses *Trois Chiens* que notre poète en gémant l'imprévoyance et l'ourdure de ses *Singes*, nous le dirons hautement. Tant pis pour... (diable de non qui nous échappera quelque jour).

Nous voyons bien par un mot souligné dans la lettre de M. Viennet ce qui la choque: *sejourner dessous l'eau* MM. les rédacteurs du *Journal des Débats*, qui savent la langue du dix-septième siècle le mieux que des académiciens, ont compris que M. Viennet ne veut pas qu'on écrive autrement que *sejourner sous l'eau*. Qu'ils lui envoient donc ces trois exemples:

... Dessous au même joug (RACINE).

Je sais qu'il est rangé dessous les bois d'un autre. (MOLIÈRE).

Si je vivais dessous votre serage. (LA FONTAINE).

Et si M. Viennet, d'accord avec M. Napoléon Landais, persiste à croire que *dessous* est un adjectif et non une préposition, nous nous chargeons de lui faire voir un quatrième *dessous*.

Paris, le mercredi des Cendres 1850.

P. S. — Nous attribuons, quel que jour, à M. Viennet une fable de La Fontaine. Il ne se souviendra pas de l'avoir lue, ou peut-être ne l'aura-t-il jamais lue; il protestera, et s'il a le malheur de la trouver moins bonne que les siennes, alors nous nommerons l'auteur.

## Correspondance.

M. X. P. Q. à Londres. — Nous comptons, monsieur, publier une suite d'articles sur les curiosités de Londres et de l'Angleterre dont les dessins sont déjà en notre possession; mais un article hebdomadaire ex-céderait le plan de ce recueil.

M. T. C. à Rodz. — Nous sommes persuadés, monsieur, que le papier est d'une qualité supérieure au papier ce question. On le paye en conséquence. Si l'un parait résister moins, c'est qu'il ne se vend pas dans un grand nombre de maisons. Pour le renseignement, veuillez vous reporter à notre numéro 178, tom. vii.

M. G. V. à Grenoble. — Ce'a nous irait parfaitement, monsieur. Envoyez donc, mais avec choix.

M. J. S. à Nîmes. — Pardon, monsieur, du retard de cette réponse. Nous vous serons très-reconnaissants de vouloir bien nous adresser article et dessins.

M. F. D. à Bordeaux. — La collection de *l'Illustration* est réimprimée sans aucun changement, modification ni suppression. Tout sert à l'historie dans un recueil historique, n'êtie les annonces.

M. F. de Ch. à Marseille. — Nous acceptons le mode de paiement de la collection à 12 bons payables en 12 mois à Paris. Au reçu de ces bons et de leur acceptation, ainsi que vous le proposez, monsieur, la collection vous sera expédiée; vous serez inscrit pour deux ans gratuitement.

M. T. P. à La Ferté. — Six volumes 96 francs. Ajoutez 4 francs, vous aurez un abonnement en 1851, puis que vous avez renouvelé pour 1850.

M. A. M. — Nous ajoutons les *Journées illustrées de la révolution* et le *Jouge illustré*, mais nous n'accorderons qu'un an d'abonnement en 1850 ou 1851, à votre choix, le prix de ces volumes équivalant à l'abonnement d'un an.

## Une excursion dans l'est de la province de Constantine.

TEBESSA (1).

La révolution de février et les préoccupations si graves qu'elle a suscitées avaient détourné quelque temps

(1) Nous publions cette excursion telle qu'elle nous a été adressée par l'auteur. Nous croyons toutefois devoir rappeler que le savant M. Letronne a fait paraître dans la *Revue archéologique* du 15 août 1847, avec divers

l'attention publique de nos possessions africaines; mais aujourd'hui que la République a adopté ce pays comme colonie définitivement française, nous croyons être agréable aux lecteurs de *l'Illustration* en leur donnant quelques détails d'une excursion faite, en compagnie du capitaine Rose des tirailleurs indigènes, dans l'est de la province de Constantine.

On sait qu'après la prise et la destruction de Carthage, cette éternelle et puissante rivale de Rome, la domination des vainqueurs s'est rapidement accrue et étendue de l'est à l'ouest, en envahissant successivement la Numidie et la Mauritanie. Les ruines nombreuses que l'on rencontre éparses de tous côtés dans cette direction et surtout sur l'ancienne route de Carthage à Cirtba (Constantine) attestent encore, après tant de siècles, la solidité et l'importance passées des établissements romains dans la province de Constantine.

Nous nous proposons de donner une série de dessins pris sur les lieux par notre ami le capitaine Rose, dans cette partie de l'Algérie, encore peu connue jusqu'ici, et nous commencerons par *Tebessa* (*Therapsis* des Romains), la plus importante des villes arabes soumise à la France sur la frontière de Tunis.

Cette ville est surtout remarquable par ses contrastes. En regard de sa grandeur passée, on constate, sans transition, sa décadence actuelle; les blocs de pierre, tristement désinclinés sur le roc, racontent dans leur muet langage la grandeur des maîtres primitifs au milieu de la décrépitude de leurs successeurs dégénérés.

Des maisons, misérables baraquées construites de débris de pierres liés avec de la boue et à moitié enfouies dans le fumier et les ordures, sont renfermées dans une enceinte gigantesque parmi les restes de monuments d'un goût exquis.

Le mur de la ville semble avoir été construit réellement, comme le croient les Arabes, d'après une version traditionnelle du pays, par une société de géants, tant les pierres de taille en sont volumineuses, tant l'élevation en est gigantesque avec de pareils blocs! Ce mur d'enceinte, qui présente un développement à peu près circulaire d'environ deux kilomètres, a douze à quinze mètres de hauteur sur deux d'épaisseur. Les blocs parfaitement taillés sont assez exactement juxtaposés pour que l'architecte n'ait eu besoin ni de mortier, ni de ciment pour les fixer ensemble, et aujourd'hui, après 4,500 ans d'existence, le tout est encore très-bien conservé. A peine quelques brèches se rencontrent-elles à de longs intervalles. Douze tours semblables et éloignées à des distances égales, flanquant le mur d'enceinte et composées chacune de deux étages, formaient avant de postes où les viges pouvaient veiller à la sûreté de la ville et signaler de loin toute tentative d'invasion ennemie.

Deux portes donnent entrée dans *Tebessa*. L'une, à l'est, dite *Bab-el-Djedid*, est en harmonie avec le reste du mur d'enceinte et, selon toute apparence, de construction sassanide. L'entrée en est basse et était probablement défendue autrefois par une herse. Elle s'ouvre pour ainsi dire dans les jardins de *Tebessa*, jardins luxuriants de végétation et remplis d'arbres fruitiers, quoique négligés, comme tout le reste, par l'insouciance des Arabes. Pourquoi d'ailleurs se donner la peine la moindre peine pour cultiver? La nature est si accueillante pour eux que le sol se couvre, qu'ils peuvent, sans inconvénient, lui laisser à elle seule le soin de leur produire en abondance toutes sortes de fruits. Le grenadier, la vigne, l'olivier, le palmier, l'orange et, chose curieuse, le noyer, tout étonné de se trouver au milieu d'un pareil entourage, s'y développent avec un vigueur prodigieuse, sans que le serpo les ait jamais atteints. Les branches mortes tombent d'elles-mêmes, les jeunes arbres poussent librement à côté et au détriment de la sève de leurs ancêtres. Avec cela tout prospère. Un seul soin, il faut le dire, n'est pas négligé par les habitants, c'est celui de la distribution des eaux; leurs irrigations sont même faites avec assez d'intelligence. Aussi un fonctionnaire spécial (inspecteur général des eaux), *oukif-el-ma*, est-il chargé de l'égalité répartition des sources dans les différents jardins, recevant une demi-mesure d'orge et une demi-mesure de blé d'appointements par an de chaque propriétaire.

La seconde porte de *Tebessa*, celle du nord, nommée *Bab-el-kadim*, est un magnifique monument d'architecture en forme d'arc de triomphe. Les quatre faces percées de quatre entrées, sont supportées par vingt colonnes de marbre à chapiteaux richement sculptés d'ordre corinthien et frontispices décorés d'après les meilleures règles de l'art. Les Arabes de *Tebessa* s'étant sans doute fatigués à une certaine époque ce raisonnement, que quatre entrées étaient un luxe superflu et d'ailleurs plus difficiles à garder que deux, ont eu l'ingénieuse idée de murir avec des pierres grossières les deux ouvertures latérales, et afin de tirer tout le parti possible de leur construction, ont établi sous la portique de droite, ainsi transformé en voûtes closes, un café où

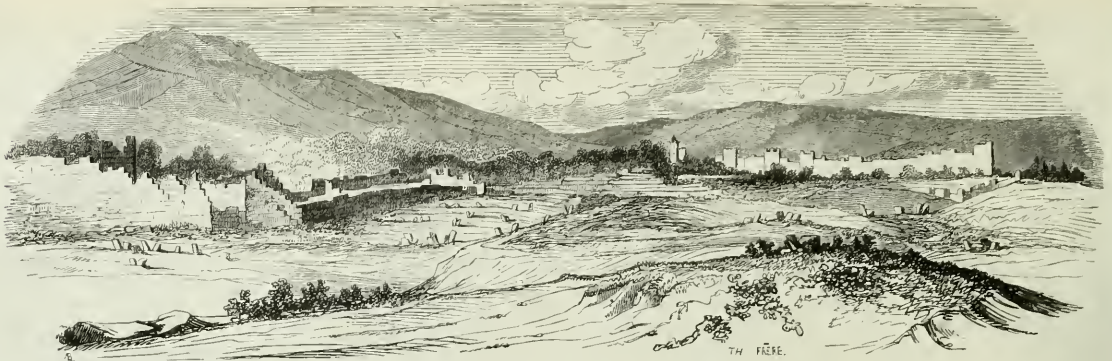
dessins, une Notice très-détaillée sur l'arc de triomphe de *Tebessa* et sur les autres ruines romaines de cette ville. Cette notice reproduisant un excellent rapport rédigé par M. le général Negrier, à la suite de la reconnaissance militaire faite pour eux par ce sol parvenu en juin 1842, sous son commandement. Le général Negrier ne resta que trois jours à *Tebessa*, du 1<sup>er</sup> au 3<sup>in</sup> juin. Ce séjour, bien qu'il ait été de courte durée, n'a pas été perdu pour la science, grâce au zèle et à l'activité de nos officiers. Quelques dessins, pris à la hâte, de plusieurs monuments en ont donné une idée approximative, et font vivement désirer que ces remarquables antiquités soient étudiées, comme elles méritent de l'être, par des architectes et des hommes spéciaux.

Ces dessins, qui sont aujourd'hui en la possession de M. le commandant d'artillerie de la Mer, si zélé pour la recherche des antiquités de l'Algérie, accompagnent le rapport du général Negrier contenant une description sommaire de *Tebessa*.

Quatre ans après, en juillet 1846, une seconde reconnaissance eut lieu sous les ordres de M. le général Randon. Le dessin de l'arc de triomphe, joint à la Notice de M. Letronne, est un des produits de cette deuxième visite militaire, et l'œuvre d'un simple sergent du 1<sup>er</sup> M. Lardy. Une reconnaissance plus récente, poussée jusqu'à 80 ou 100 kilomètres de *Tebessa*, vers le Midi, a conduit nos troupes au milieu de grandes et nombreuses antiquités. On essaie même qu'il en existe encore dans les lieux. Ainsi, comme le remarque M. Letronne, la limite de la civilisation romaine semble reculer à mesure qu'on s'en approche.

(Note de la rédaction.)





Vue générale extérieure de Tebessa.

Ils y ennent savourer, du matin au soir, moyennant cinq centimes la tasse, les délices d'un moka fort suspect du reste.

Une coutume singulière du cafetier de Bab-el-Kadim nous a beaucoup amusés en entrant dans la ville; c'est de répandre en l'honneur des étrangers de distinction, et tout officier français est aujourd'hui considéré comme tel à Tebessa, une tasse de café bouillant entre les jambes des chevaux, au moment de leur arrivée sous la porte. Je crois même que le pauvre diable ne demanderait pas mieux de d'avoir tous les jours des hôtes à honorer de cette façon; car il amènerait notablement par là ses trop minces bénéfices.

L'architecture de la porte du nord est trop supérieure, sous le rapport de l'art, à tout le reste de l'enceinte, pour qu'on puisse la faire remonter à la même date, et la seule explication possible de cette différence est d'admettre que les ruines actuelles de Tebessa proviennent d'une réédification.

Primitivement ville romaine d'une grande importance, dont l'origine nous est inconnue, mais qu'on peut faire remonter environ à l'an XLIII de Jésus-Christ, sous le règne de l'empereur Claude, Tebessa a dû tomber, comme toutes les

autres villes de la province proconsulaire, en 439, sous la dom nation des Vandales d'Afrique, et elle aura été détruite avec cette fureur dévastatrice particulière à ces farouches vainqueurs.

moyennant quatre-vingts francs par an, à un marchand juif, d'origine européenne. C'est même chez lui, comme le mieux logé de la ville, que nous avons reçu l'hospitalité pendant notre court séjour à Tebessa.

Le reste de la ville se compose d'un amas de ruines, pans de murailles, arceaux, voûtes, débris de colonnes au milieu, et avec les matériaux desquelles ont été construites les pauvres habitations arabes. Une seule de leurs constructions se distingue des autres, c'est la mosquée; encore menace-t-elle ruine! Les rues étroites et irrégulières, à la mode des villes arabes, sont encombrées d'ordures accumulées sans doute déjà depuis des années, puisque dans un grand nombre de maisons, dont les portes doivent avoir été primitivement de plain-pied avec le sol, on est obligé aujourd'hui de descendre pour entrer. Les maisons sont très-basses et couvertes de terrasses; c'est sur ces terrasses qu'on a à Tebessa l'habitude, probablement en été les chèvres et



Temple de Diane à Tebessa, d'après un dessin de M. Rose.

Plus tard on en aura relevé les ruines, et ce que nous voyons aujourd'hui date sans doute de cette époque, c'est-à-dire du proconsulat de Solomon, successeur de Bélisaire, qui a fait revivre, un siècle après l'invasion des Vandales, pour quelque temps, l'autorité romaine en Afrique.

Deux des faces de la porte du Nord présentent d'ailleurs gravées, sur des tables de marbre, des inscriptions que nous reproduisons, et l'une d'elles, rappelant évidemment une réédification, viendrait à l'appui de notre opinion.

Dans l'intérieur de la ville, on trouve un autre monument fort remarquable, temple autrefois dédié à Diane. Mais, à vicissitudes des choses humaines! après la chute des dieux et déesses de la mythologie, les Arabes ont sans doute pensé qu'il était fort inutile de leur conserver pour demeure des chefs-d'œuvre d'architecture. Diane a donc été impitoyablement chassée de son temple, ni plus ni moins qu'une simple tête couronnée de nos jours. Le portique, formé de magnifiques colonnes à chapiteaux, a été transformé en fers coutines par des murs en maçonnerie élevés entre les colonnes, de manière à faire du tout une maison carrée, devenue d'abord et restée longtemps fabrique de savon, et louée aujourd'hui, comme habitation,

ment unique au monde, de parquer les moutons.

La population se ressent évidemment de cet oubli, ou plutôt de cette ignorance complète de toute loi d'hygiène. La



La Porte de l'Est (Bab-el-Bjedid, porte neuve), d'après un dessin de M. Rose.



La Porte du Nord (Bab-el-Kadim, porté vieille), d'après un dessin de M. Rose.





Vue intérieure de Tebessa prise de Casbah, d'après un dessin de M. Rose.

fièvre fait, tous les ans, pendant les fortes chaleurs, de grands ravages à Tebessa ; et ceux qu'elle ne tue pas portent bientôt l'empreinte cadavéreuse dont elle marque toujours à la longue ses tributaires.

La race, mélange de sang numide, romain, arabe et turc, y est abâtardi ; rarement on remarque dans le nombre des habitants une belle constitution, soit parmi les hommes, soit parmi les femmes. Introduit, en qualité de

médecin, dans l'intérieur de quelques maisons, j'ai cependant eu l'occasion de voir et d'admirer une jeune fille d'une fraîcheur, d'une délicatesse de traits, d'une souplesse de taille et d'une élégance naturelle de mouvements réellement charmantes. Son nom *Nechma* (Étoile) est aussi poétique que sa délicate figure. Pauvre fleur éclose sous l'influence d'un doux rayon de soleil, au milieu d'un lit de fumier, et destinée peut-être à y mourir flétrie avant l'âge ! En la quit-

tant dans sa malsaine demeure, je n'ai pu m'empêcher de la plaindre du fond de mon cœur. Heureusement elle ignore qu'il est d'autres pays où les jeunes filles, belles comme elle, ont un sort bien différent du sien ! Puisse-t-elle l'ignorer toujours !

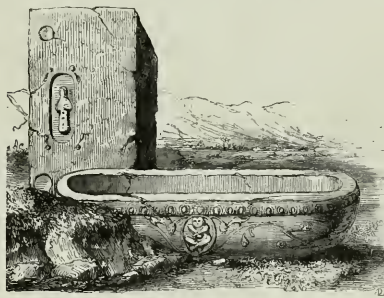
Dr FRÉDÉRIC GLAESEL,  
Aide-major aux tirailleurs indigènes  
de Constantin.

**Sour-el-Ghozlan** (ENCEINTE OU REMPART DES GAZELLES, aujourd'hui AUMALE, dans la province d'Alger.

En 1843, une expédition militaire, sous le commandement de M. le général Marey-Monge, alla dans le pays des Oulad-Driss explorer les ruines de l'ancienne ville romaine *AUZIA*, à laquelle les Arabes ont donné le nom de *SOUR-EL-GHOZLAN* (Encinte ou Rempart des Gazelles). A la suite de ces explorations archéologiques, un rapport détaillé sur les monuments qui ont survécu à la destruction d'*Auzia* fut adressé au général Marey par M. Bechon de Caussade, capitaine adjudant-major au 33<sup>e</sup> régiment de ligne, en ce moment chef de bataillon au 45<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère, avec un plan des ruines par un autre capitaine adjudant-major du 33<sup>e</sup>, M. Dumareix, aujourd'hui lieutenant-colonel du 3<sup>e</sup> régiment de ligne, et des dessins exécutés par M. Martin, alors sous-lieutenant et actuellement capitaine au 33<sup>e</sup> de ligne. Ce rapport et ces dessins, qui nous ont été obligeamment communiqués par un de nos correspondants, nous permettent de donner à la fois la description exacte et la fidèle image de quelques-uns de ces vieux débris de la puissance romaine en Afrique. Nous complétons, d'ailleurs, cette courte notice par des détails dus, quelques-uns, aux recherches d'un des savants collaborateurs de *L'Alkhar* d'Alger, et la plupart des autres à nos propres investigations.

*Auzia* est célèbre dans l'histoire pour avoir été momentanément au pouvoir de Tacfarinas, puis reprise par les généraux romains Camille et Dolabella, qui combattirent le rebelle de l'an 17 à 25 de Jésus-Christ. C'était dès lors une ville municipale, dont la fondation ne peut guère remonter au delà du règne d'Auguste, quelques années avant l'ère chrétienne.

Les monuments épigraphiques recueillis à *Sour-el-Ghozlan*, et dont nous publions plusieurs spécimens, donnent à penser que l'époque de la splendeur d'*Auzia* remonte à la fin du deuxième siècle. Dans la guerre du Mauritanien Firmus contre le gouverneur Romanus, sous Valentinien 1<sup>er</sup>, vers l'an 365 de Jésus-Christ, *Auzia* fut la base d'opérations de ce rebelle, qui y battit Théodose, et ne succomba que par les intrigues et l'or des Romains. A partir de ce temps, le nom de cette ville ne se trouve plus dans les historiens.



Sarcophage à Sour-el-Ghozlan, d'après un dessin de M. Martin.

Est-ce sous la domination vandale, byzantine ou arabe que fut consommée sa ruine ? Jusqu'à présent aucune lumière n'est venue éclaircir ce fait.

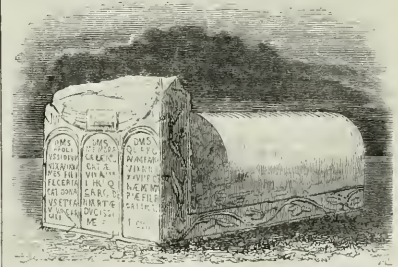
*Auzia* a d'ailleurs subi la destruction la plus complète ; toutes les habitations ont été rasées, tous les matériaux dispersés, toutes les tombes violées, tous les mausolées renversés. L'enceinte seule, qui pourtant n'a pas été épargnée, encadre encore à peu près cet amas de débris. Rasée dans une grande partie de son pourtour, elle s'élevait sur quelques points à deux et trois mètres de hauteur, traçant des lignes très-irrè-

gulières sur les bords d'un escarpement qui domine le cours de l'Oued-el-Akhal et longe les bords d'un petit ravin.

*Auzia*, construite, comme l'a décrite Tacite, sur un plateau uni, entouré de rochers et de bois, avait 700 mètres de longueur, sur une largeur moyenne de 350. On y a retrouvé le tracé d'une rue de 2 mètres 60 centimètres de largeur, quelques briques entières, des carreaux triangulaires et des tuiles à deux rebords.

Certains arrangements de pierres ont paru dessiner le pourtour carré d'une maison, dont l'ordonnance et la disposition sont ceux d'un grand nombre de maisons actuelles des indigènes dans les villes de l'Algérie. Les mêmes nécessités du climat ont sans doute fait adopter à des peuples si différents de mœurs que les Romains et les Arabes la même distribution de leurs habitations particulières. En établissant un rapport entre la surface occupée par la maison dont il s'agit et la surface générale de la ville d'*Auzia*, on est conduit à supposer que la cité renfermait environ 500 maisons et une population urbaine de 3,000 âmes.

La seule trace de travail humain qu'on observe, depuis l'occupation des Romains, parmi les ruines au centre desquelles il s'élève, est un fort carré, de 70 mètres de côté, et bâti par les Turcs, qui l'occupaient avec une *noûba* (garnison) de 70 hommes, commandés par un Agha. Ce fort, dont les murailles sont presque détruites, et pour la construction duquel on s'est servi de plus belles pierres, contient les principaux monuments épigraphiques. Malheureusement quelques-uns sont complètement illisibles, d'autres sont brisés ou profondément altérés. Entre autres inscriptions, on en remarque une votive, adressée à l'Africain Septime Sévère par le proconsul d'*Auzia*. Quatorze des inscriptions recueillies sont datées. Les limites extrêmes de la période de temps qu'elles embrassent sont l'an 188 de la province Mauritanienne et l'an 228, c'est-à-dire un espace de trente années. L'unique empereur mentionné est Septime Sévère, qui l'est trois fois ; et presque tous ces monuments appartiennent à son règne. Ces honneurs lui ont été sans doute rendus, parce qu'il fut le premier Africain (il était de Leptis, état de Tripoli) qui occupa le trône des Césars.



Tombeaux romains du deuxième siècle à Sour-el-Ghozlan, d'après des dessins de M. Martin.



Il n'existe pas de vestiges d'habitations en dehors de l'enceinte. La se trouvent les tombaux, c'est-à-dire cinq ou six mausolées, fouillées et détruits, et un grand nombre de pierres tumulaires, uniformes, déplaçées, enterrées à moitié pour la plupart, et portant en général les épitaphes de deux, de trois et quelquefois d'un plus grand nombre de parents à des degrés divers.

Un relevé fait sur 58 épitaphes donne, sur l'âge des défunts, les indications suivantes : centenaire, une femme morte à 120 ans; nonogénaires, deux morts entre 90 et 91 ans; octogénaires, deux morts entre 80 et 85 ans; septuagénaires, cinq, entre 70 et 72 ans; sexagénaires, huit, entre 60 et 65 ans; quinquagénaires, six; quadragénaires, onze; de 35 à 38 ans, trois; de 20 à 27, huit; de 10 à 18, quatre; de 1 à 6, cinq.

C'est en 1816 que le gouvernement s'est décidé à établir un poste militaire permanent entre Médah et Sôuf, au pied nord du Djebel Aza, sur les ruines d'Auzia, à *Sour-el-Ghozlan*, qui a pris le nom d'Aumale. Ce poste, à cent vingt kilomètres au sud-sud-est d'Alger et à cent douze à l'est de Médah, ferme à tous les agitateurs la porte de la Kabylie indépendante, la grande route du Jurjura au pays des Oulad-Nail. Cet établissement militaire a aussi son importance comme réelle, puisque, de tous ceux de la ligne méridionale du Tell, il est le plus rapproché d'Alger et ouvre la communication la plus courte entre la capitale de l'Algérie et le Petit-Désert.

Un bureau arabe a été créé à Aumale le 30 juin 1816, et a eu successivement pour chefs M. le commandant Ducros et M. le capitaine Petit. Depuis, l'extension donnée à notre occupation et l'importance de ce point stratégique ont fait instituer le *cercle d'Aumale* et la *subdivision d'Aumale*, relevant de la division d'Alger.

L'influence et l'autorité que le bureau arabe d'Aumale a promptement acquises et exercées sur le pays, la rapidité de ses opérations militaires et l'habileté de ses négociations ont été couronnées des plus heureux succès et ont efficacement contribué à la soumission d'une partie de la Kabylie. Le plus puissant de ses chefs, Abd-el-Salem, l'un des plus redoutables alliés d'Abd-el-Kader, est venu faire sa soumission à Aumale au mois de septembre 1817, et, par cet acte décisif, ouvrir à nos armes l'accès d'une contrée qu'elles ont plus tard glorieusement parcourue et amenée à reconnaître la domination française.

Le cercle d'Aumale comprend des tribus arabes et des tribus kabyles. Les principales tribus arabes qui environnent le poste d'Aumale sont les Oulad-Ferah, les Oulad-Meriem, les Oulad-Bou-Arif et les Oulad-Dris, sur le territoire desquels est situé *Sour-el-Ghozlan*, ou se tiennent tous les dimanches un marché considérable. Au mois de décembre dernier, le prix des denrées qui s'y venait était ainsi coté : orge, 7 fr. 50 c. l'hectolitre; blé, 42 fr. l'hectolitre; huile, 1 fr. 25 c. le litre; laine, 1 fr. 50 c. le kilo; bœuf, 35 fr. par tête; vache, 40 fr.; mouton et chèvre, 7 fr.

Ces tribus sont, en général, d'humeur pacifique; ce qui ne les empêche pas d'écouter, à l'occasion, les conseils de la malveillance et les incitations à la révolte. Quelque confiance, par exemple, que les indigènes aient dans nos médecins, auxquels ils viennent souvent de douze ou quinze lieues demander des médicaments, ils n'en accueillent pas moins, même en matière hygiénique, les interprétations les plus fausses données à nos actes les plus bienveillants. Ainsi, lorsque nous avons commencé à les engager à faire vacciner leurs enfants, ils s'y sont d'abord refusés. Dans la pensée que nous voulions leur mettre le cachet du Beylik (gouvernement), afin de pouvoir les transporter plus tard en France.

Les Arabes d'aujourd'hui ont la même crédulité ingénue que leurs ancêtres; ils racontent avec une égale confiance cette légende populaire à laquelle la fertilité de la contrée environnante a donné naissance : « Il y a, disent-ils, sur le sommet du Djebel-Dira, des prairies si riches, que les maîtres du pays, les Roumi (Romain), y élevaient de nombreux troupeaux de vaches. Au printemps, ces vaches fournissaient du lait en si grande abondance, que l'on en remplissait d'immenses réservoirs, d'où, par des conduits, il s'échappait en ruisseaux, et descendait frais et pur jusqu'au pied de la montagne. » Les indigènes montrent encore le lit de ces ruisseaux merveilleux.

L'Arabe ne se croit guère capable de se conduire lui-même; il lui faut quelqu'un qui s'empare de sa volonté et qui la dirige à son gré. Cette disposition est habilement exploitée par les Kabyles, qui, suivant un proverbe, « ont la tête dure et ne se soumettent qu'à celui qui les frappe. » De toutes les vices connus, le plus rampant, celui de Zouacous, a, pendant l'année 1818, réussi à fomenter d'assez fréquents soulèvements. Plusieurs expéditions lui ont fait éternellement expier ces révoltes partielles : l'une, en mai, sous le commandement du général Bangui; l'autre, en juillet, sous celui du colonel Carrelot, récemment nommé général; deux autres, en septembre et octobre, sous les ordres de M. B. auprès, lieutenant du bureau arabe. Dans cette dernière expédition, les insurgés avaient à leur tête le chef Si-Mohammed-ben-Abd-Allah-Bou-Cif. Or, aux yeux des vrais croyants, tout chef est un descendant du Prophète et participe de son caractère sacré. Avant le combat dans lequel le chef fut tué, la crédulité de nos chefs indigènes les plus braves avait peine à se défendre des appréhensions les plus ridicules. Il n'aurait craignaient que leurs fissions ne fissent point feu, et ce n'est pas sans anxiété qu'ils attendaient le commencement de l'action. Lorsqu'elle fut chaudement engagée, plus d'un vint tout joyeux d'aller à l'officier français, comme une bonne nouvelle : « Maintenant nous n'avons plus peur; notre fusil a fait feu; cet homme n'est pas chrétien. »

Un des symptômes les plus favorables à l'affermissement de notre puissance dans le cercle d'Aumale, c'est qu'un certain nombre des chefs ralliés à notre cause, kadi, kadi et marabout, ont fait construire des maisons pour eux et leurs

familles, ou couvrir en tuiles, par des ouvriers français, celles qu'ils habitent. La transformation de leurs habitations domestiques est l'achèvement naturel vers une assimilation plus complète.

### Chronique musicale.

Aujourd'hui nous avons à mentionner une nouvelle représentation extraordinaire donnée mercredi de la semaine dernière à l'Opéra. Ces représentations extraordinaires ont cela surtout de particulier qu'elles sont extraordinairement longues. A part ce défaut ou cette qualité, selon les goûts, la plus remarquable réunion de talents de divers ordres a concouru à l'éclat de cette soirée exceptionnelle sous tous les rapports. Une pièce du Théâtre-Français, *La Coupe enchantée*, a ouvert la fête. Aussitôt après est venu le premier acte de *Il Barbieri* de Rossini, chanté par mademoiselle d'Angri, MM. Labache, Ronconi, Lucchesi et Majeski. Les chanteurs italiens ont produit, à la salle de la rue Lepelletier, un effet fort singulier. Leurs voix paraissent avoir deux fois plus de volume qu'à la salle Ventador, leur méthode de chant plus de charme et de perfection, leur style plus de grâce et de pureté, leur idiome plus de pénétration; leur succès à tous a été complet; et rien ne saurait exprimer l'enthousiasme avec lequel la salle entière a applaudi l'admirable finale du premier acte de *Il Barbieri*, exécuté avec un admirable entrain par la plus rare compagnie de virtuoses qui se puisse entendre. Nous suis venus des fragments du second acte de *Guillaume Tell*, puis un pas des petites danses viennoises, dont l'ensemble et les vives évolutions chorégraphiques sont si agréables à voir, puis la scène d'Arnold du troisième acte de *Guillaume Tell*, chantée par Duprez, puis le ballet de la *Tivandière* par Fanny Cerrio et Saint-Léon. Et c'est après tout cela que madame Viardot est venue, avec le troisième acte de *Orléans*, contrebalancer, seule, l'impression d'immense plaisir causée par les chanteurs du Théâtre-Italien. Jusque-là rien n'avait réussi non-seulement à l'effacer, mais même à l'amoindrir; nous pourrions ajouter bien au contraire. Nous avons dit ailleurs avec quel sublime talent madame Viardot chanta la romance d'Isaure et joute cette pathétique scène de Desdemona. Duprez a chanté ce soir-là pour la dernière fois, ainsi qu'il avait déjà fait l'autre soir. Ce n'est, si nous avons bonne mémoire, que la troisième fois qu'il arrive au célèbre ténor de chanter pour la dernière; de sorte qu'il n'y a pas de raison pour que cela ne lui arrive pas encore quelques autres fois. — Dimanche dernier le premier acte de *Il Barbieri* a été exécuté de nouveau à l'Opéra par les artistes italiens, avec le même succès, cela va sans dire, que le mercredi précédent. Cette seconde épreuve n'a fait que confirmer l'opinion que nous avions déjà avait la première; c'est que, malgré tout ce qu'on peut dire avec plus ou moins de raison de la décadence de l'art musical en Italie, les Italiens sont, en 1850, nos maîtres dans l'art en chant comme ils l'étaient en 1750. Dussent les esprits forts du dix-neuvième siècle recommencer à ce propos les disputes des philosophes du siècle passé, c'est là un fait que nul ne peut nier, à moins d'être sourd.

Pour le compte particulier de la salle Ventador, nous avons, cette semaine, à inscrire dans notre chronique la reprise de *Il Matrimonio segreto*. Cette partition de Cimarosa, qui a aujourd'hui cinquante-huit ans d'âge, est bien une des choses les plus gracieuses, les plus fraîches, les plus ravissantes qu'un puisse imaginer. Avec quel esprit, quel talent, est écrit chacun des morceaux qu'elle contient! Quelles mélodies douces et élégantes, et comme l'harmonie qui les accompagne est simple et riche tout à la fois! Il serait à souhaiter, puisque malheureusement les compositeurs deviennent de plus en plus rares en Italie, que notre Théâtre-Italien remit à la scène quelques-uns des chefs-d'œuvre de son vieux répertoire. Cimarosa, Paisiello, Guglielmi, Fioravanti, offriront une mine de trésors à exploiter très-avantageusement. On y aurait d'abord cet avantage, de retremper le goût du public et des artistes eux-mêmes aux bonnes sources de l'art. Car, il n'est que trop vrai, en Italie, les musiciens contemporains, compositeurs, chanteurs ou instrumentistes, ne connaissent guère leurs anciens et illustres maîtres que de nom. Aussi ne doit-on pas s'étonner de l'embarras qu'éprouvent les nouveaux interprètes de quelques-unes des parties du chef-d'œuvre de Cimarosa à bien remplir leur tâche. Ils sont comme dépaysés dans cette musique qui leur était tout à fait inconnue avant qu'ils ne vissent à Paris, qui exige des études bien différentes et bien plus difficiles que la musique actuellement en vogue. Il n'est pas pour eux, nous possédons encore à Paris quelques-uns de ces artistes de vieille roche qui ont conservé les traditions d'une meilleure époque que la nôtre : Lablache, par exemple. Grâce à lui, et peut-être à lui seul maintenant, nous avons encore l'espoir d'entendre de temps en temps à Paris de ces partitions qu'on entend plus nulle part en Italie. C'est auprès de Lablache, d'après ses bons et utiles conseils, que les jeunes artistes ont encore le moyen de se former au style de ces anciens et belles œuvres. Qu'ils l'écourent chanter, qu'ils le regardent jouer ce comique personnage de Gerolamo, et nulle leçon ne leur vaudra autant. Dans ce rôle, Lablache sait être tout à la fois ridicule et attachant, grotesque et naturel; il rit et pleure dans le même moment; et ne saurait, en un mot, porter plus loin la vérité d'action théâtrale. Ajoutez à cela sa voix retentissante, son chant magistral, comme si lui-même était, pour ainsi dire, la musique incarnée, et dites s'il est possible d'entendre et de voir sur une scène lyrique quelque chose de plus parfait. Les trois rôles de femmes sont remplis par mesdames Persiani, d'Avanti et Véra. La première dit le rôle de Carolina d'une manière inimitable. La deuxième donne aux vieux traits de la tante Fidalma une physionomie très-spirituelle; elle a eu l'excellent idée de rétablir l'air : *E vero che in questa casa*, qui n'avait pas été chanté depuis madame Ma-

libran, et qui est une des plus jolies et des plus spirituelles choses de la partition. La troisième enfin s'acquie bien du rôle d'Eisetta, quoiqu'un peu timidement. Le rôle de Paulino est un écueil des plus dangereux pour un ténor; les souvenirs qu'y ont laissés Rubini et Mario le rendent très-difficile à aborder pour tout nouveau venu, à plus forte raison quand ce nouveau venu a à se pénétrer entièrement du sens d'une musique qu'il n'a jamais eu occasion d'entendre, outre qu'il est fort préoccupé de la pensée qu'elle a toujours été entendue très-bien dite ici. C'est là ce qui explique la gêne qu'éprouvait M. Lucchesi en chantant pour la première fois la musique de Cimarosa. Mais il a les moyens et l'intelligence nécessaires pour le bien chanter. L'étude et l'assurance qui résultent montrent bientôt le nouveau Paulino en état de marcher de pair avec ses prédécesseurs. Mêmes observations à l'égard de M. Majeski, pour qui le rôle du comte Robinson est, quant à présent, un peu trop fort. M. Majeski a une bonne voix de basse; il chante assez bien; n'ait il manque de gaieté, de souplesse, et il en faut beaucoup dans ce rôle. Nous ne saurions trop recommander aux jeunes artistes du Théâtre-Italien l'étude consciencieuse des ouvrages de l'ancienne école italienne. De tous les services que ce théâtre est appelé à rendre à l'art, le plus important peut-être est d'empêcher cette source pur de délicieuses jouissances ou le bon goût de nos pères s'est formé, de l'empêcher, disons-nous, de jamais se tarir.

Mademoiselle Charlotte de Malleville a donné le 9 février, à la salle Sax, sa première soirée de musique de chambre. La jeune pianiste s'est montrée comme toujours, et mieux encore, la digne interprète des œuvres intimes de Beethoven, Mozart, Hummel et de tous les grands maîtres du genre. Elle a même fait, depuis l'an dernier, de très-notables progrès. Son jeu est plein d'élégance et de distinction; il a de la puissance et de la douceur, selon les besoins; il est correct et chaleureux; il a été justement applaudi, ainsi qu'il méritait de l'être, à chacun des morceaux qu'elle a dits, et auxquels elle a su donner la couleur différente qui leur convient. Les trois autres soirées qu'elle doit donner auront lieu les samedis 23 février, 9 mars et 23 mars. Elles ne peuvent manquer d'intéresser vivement les vrais amateurs de bonne musique, qui nous sauront gré, nous n'en doutons pas, de leur marquer ici ces dates, comme nous venons de le faire. Les artistes qui prêtent à mademoiselle C. de Malleville les concours de leur talent sont MM. Guerreau, C. Ney, Lebeuc, Gouffé, Blanc, Dorus, Leroy, Mengal et Verroust frères, c'est-à-dire l'élite de nos exécutants.

C'est dimanche prochain que MM. Alard et Franchomme donneront leur première séance de musique de chambre à la petite salle du Conservatoire. Le mardi suivant aura lieu, à la salle Sainte-Cécile, le premier concert de la grande Société Philharmonique dirigée par MM. Berlioz et Dietsch. Le programme est magnifique; nous avons bâte d'en raconter l'effet, qui certainement ne le sera pas moins.

GEORGES FORTQUY.

Le comité de l'association des artistes peintres, sculpteurs, architectes, graveurs et dessinateurs, présidé par M. TAYLON, vient de décider qu'il elle donnera sa cinquième fête annuelle dans la salle de l'Opéra-Comique, le samedi 16 février courant, à neuf heures du soir, au profit de sa caisse de secours. L'éclat et le bon goût de l'ornementation, confiée aux artistes les plus célèbres faisant partie de l'association, le riche et nombreux comité par M. DECAUX, qui comme en ce moment un motif spécial pour cette solennité, tout viendra concourir au succès de cette fête philanthropique, et l'éclat de la société parisienne sera représenté par cent dames patronesses, chez lesquelles sont distribués les billets dont le prix est fixé à 10 fr. par personne. — On trouve également des billets chez M. Bulle-Lassalle et Alexis-Thuillier, trésoriers de l'association, rue Neuve-Saint-Nicolas, 22.

### Bibliographie.

*Essai de phytologie* appliqué à la culture du Jura et des contrées voisines, ou étude de la dispersion des végétaux envisagée principalement quant à l'influence des roches sous-jacentes, par J. TURMANN. — 2 vol. in-8°, chez Baillière, rue Hautefeuille.

L'auteur de ce livre, né de nos géologues les plus distingués, habite le Jura, dont il a le premier deviné la structure et le mode de formation. Entouré de terrains variés, de climats divers, de sols dont la composition chimique, l'humidité et le mode d'agrégation varie à chaque pas; s'est demandé quelle était l'influence de chacun de ces agents sur la végétation. Les questions qu'il s'est proposées il les a résolues après dix années d'études, de récoltes, de méditations dans tous les vallées du Jura depuis la vallée du Rhin jusqu'aux Alpes du Dauphiné, et depuis les plaines de la Bresse jusqu'au lac Lemano.

Il traite d'abord de la climatologie du Jura et le divise en cinq zones d'altitude caractérisée chacune par une végétation différente; pour rendre ces zones plus palpables, une carte nous représente le Jura avec des lettres d'autant plus foncées que les parties colorées ont un climat plus chaud. D'un seul coup d'œil on reconnaît quelle est la distribution de la chaleur dans l'intérieur et autour de la chaîne; c'est une véritable carte climatologique. L'auteur passe ensuite à revue les autres agents physiques. — Toutes les personnes qui ont réfléchi à ces matières remarquent le chapitre où il fait voir que les sources des environs de Porrentruy ont une température plus élevée que celles de Bâle, qui surgissent dans un climat plus chaud et à un niveau plus élevé. L'auteur explique le fait et montre que cette température des sources a une influence marquée sur la végétation. Passant à l'étude des sols, il établit entre eux une division entièrement nouvelle. La base de sa classification, c'est le mode de division et d'agrégation du sol qui est intimement lié à son humidité, sa sécheresse, sa perméabilité, sa cohésion. Une carte spéciale nous montre encore la distribution de ces sols sur toute la su-



service de la chaîne du Jura. Bien plus que des cartes géologiques, ces cartes seraient utiles à l'agriculteur, au forestier et au botaniste. En effet, l'auteur démontre par le raisonnement et par les faits que la division mécanique du terrain et toutes les qualités accessoires qui en dérivent sont la condition principale de la croissance de telle ou telle plante, et changent tout entier l'aspect du tapis végétal. Pour étudier l'influence de la nature chimique des roches et du sol résultant de leur décomposition, l'auteur a traité dans la plus heureuse circonstance. Il était placé entre les Vosges, où dominent les roches cristallines ou primitives, le Jura qui est calcaire, le Kaiserstuhl qui est volcanique, les Alpes qui sont schistes. Si la nature chimique avait une influence sur la végétation, il est évident que chacune de ces chaînes devrait offrir un végétal propre, même dans les parties où les circonstances physiques sont les mêmes. Il n'en est point ainsi. Le tapis végétal se ressemble quelle que soit la composition chimique de la roche, du moment que le mode d'aggrégation, la cohésion, l'humidité, la perméabilité sont les mêmes. En un mot, les influences physiques dominent et effacent les conditions chimiques. Si l'on a souvent remarqué une influence chimique, c'est que l'on n'a point eu égard aux propriétés physiques. Certaines plantes se plaisent exclusivement sur les roches calcaires, non à cause du carbonate de chaux qui les compose, mais à cause de leur sécheresse. Les végétaux amis de l'humidité préfèrent les granites, parce que ceux-ci sont plus facilement perméables à l'eau, etc. En un mot, M. Thurmann a résolu, par l'observation attentive de la nature, un problème qui depuis longtemps préoccupait les chimistes jaloux d'appliquer les données de leur science à l'agriculture.

Ces bases bien établies, l'auteur passe à l'examen des plantes qui croissent spontanément dans le Jura, et cherche à déterminer quels sont les végétaux caractéristiques, ceux qui peuvent servir de guide et autour desquels viennent se grouper d'autres végétaux dont l'existence est liée aux mêmes conditions physiques. Cet exposé est suivi d'une description physique du Jura telle qu'on pourrait l'attendre du géologue moderne, qui le mixte aux données géographiques d'une chaîne de montagnes. Il examine la végétation de ses différentes parties, et tient par la comparer avec les plaines avoisinantes sous le point de vue géologique et botanique. Dans le dernier chapitre, il jette un coup d'œil comparatif sur la végétation du Jura, des Vosges, de la Forêt Noire, des Alpes et du groupe volcanique appelé le Kaiserstuhl. Ces études successives le conduisent à diviser toutes les plantes jurassiques en *hygrophiles* ou amies de l'humidité, et *xerophiles* ou amies de la sécheresse; les premières habitent les sols ou la roche est désagrégée, les secondes des terrains où elle ne l'est pas.

Non content de vérifier ces principes par ses propres observations, l'auteur a encore voulu s'assurer s'il trouvait leur application dans la végétation des contrées situées dans d'autres pays, et il est arrivé à cette conséquence générale que l'influence physique s'emportait toujours sur l'influence chimique, sauf dans les cas où la mer ou encore contiennent des sels en dissolution, telles que les eaux de la mer ou des sources salées.

L'extension des plantes caractéristiques du Jura en latitude et en longitude a été aussi l'objet de ses recherches, et il s'est demandé quelles étaient les plantes jurassiques qui s'approchaient le plus du pôle et celles qui s'élevaient le plus loin vers le sud, celles en un mot qui paraissent être les plus sensibles aux modifications du climat. La conclusion de ses études, c'est que les plantes aquatiques sont presque indifférentes à la température de l'atmosphère, leur existence est liée à celle de l'eau dans laquelle elles sont plongées. Au contraire, les plantes des terrains secs sont des végétaux aériens et impressionnés par toutes les modifications de température et d'humidité du milieu qui les avoisine. Ce sont elles qu'il faut choisir pour caractériser la végétation d'une contrée. M. Thurmann n'a point oublié de faire connaître les modifications que subissent les espèces lorsqu'elles croissent au milieu d'influences diverses et quelques-unes contraires. Il a fourni des éléments précieux pour cette grande question de l'existence de l'espèce, dont la solution intéresse toutes les branches de l'histoire naturelle, et il a fait voir que du pied au sommet d'une montagne une même plante présentait des modifications très-notables.

Le second volume de l'ouvrage offre l'énumération de tous les végétaux qui croissent dans le Jura avec une indication très-précise des localités. Ce volume intéresse tous les botanistes qui s'occupent de la Flore française, en ce qu'il leur offre l'ensemble complet de la végétation dans le Jura français.

En résumé, le livre de M. Thurmann est sans contredit le travail de géographie botanique le plus important qui ait paru depuis longtemps; c'est un modèle à suivre pour tous ceux qui voudront faire connaître la végétation d'un pays. Les agriculteurs y trouveront des sujets de méditation et d'expérience; les sylviculteurs, les faits les plus intéressants sur la croissance et la multiplication de l'épicéa, du sapin, du hêtre, du bouleau; et les botanistes et les géologues, instruction variée et sujets de recherches nouvelles pour découvrir des relations encore inconnues entre le végétal et le sol qui le nourrit.

### La Muscardine et le Bombyx Paphia.

Tandis que l'homme paraît condamné à lutter désormais contre un fléau terrible, le choléra, l'humide chenille du mûrier qui nous fabrique la soie est exposée, dans son petit coin, aux atteintes d'un fléau qu'elle ne trouve pas moins rude, la muscardine. Les causes et la marche des deux maladies sont également mystérieuses. Du temps de l'empire, le docteur Nysten reçut la mission d'étudier la muscardine, et de trouver le remède et le préservatif. Après quelques recherches, il déclara modestement, sinon l'impuissance de la science, du moins celle de son propre savoir à lui.

En Italie, cependant, Dandolo, célèbre éducateur de vers à soie, annonça que la muscardine est due à de profondes modifications chimiques qui s'opèrent au sein des organes. Une partie de la liqueur s'échappe et concourt à former des sels, d'où il résulte que, quand elle est complètement évahée l'insecte, il ressemble tout à fait à un morceau de plâtre.

Bientôt, dans le même pays, le docteur Bassi révéla au monde savant que la muscardine provenait de l'existence parasite d'un végétal, d'un botrytis au sein de l'organisation

même du précieux insecte. Cette découverte frappa tous les esprits. Tous les microscopes se fixèrent à la fois sur l'imperceptible cryptogame, qui avait jusqu'alors échappé à tous les yeux. La réalité de la découverte ne fut niée par personne. M. Audouin, entre autres, consacra son temps et son zèle à ces nouvelles études, et, proclamant les mêmes résultats que M. Bassi, il s'attacha à compléter les travaux de son confrère d'Italie.

Une théorie se fonda, selon laquelle les trois causes déterminantes de la muscardine seraient : l'humidité — l'obscurité — et la chaleur — toutes trois conditions nécessaires pour la production de tous les cryptogames.

On chercha donc à rendre les ateliers plus sains en laissant pénétrer l'air et la lumière, et en régularisant la chaleur. Pour prévenir la fermentation et la moisissure des litières, on s'efforça de renouveler le plus possible, à l'aide de ventilateurs, l'air des manèges, et par conséquent de le rendre plus sec, la grande quantité de feuilles données aux vers tendant toujours à le saturer d'humidité. On s'abstint par-dessus tout d'employer des feuilles mouillées.

Une autre question était posée : la muscardine est-elle contagieuse ? L'incubation et la paresse, qui trouvaient que le ver, même à l'état de santé, exige déjà beaucoup trop de soins, se hâtèrent de répondre non, et citaient des faits à l'appui, afin de s'épargner un surcroît de travail. Le savant, qui observe mieux, et l'éleveur actif répondirent oui, et le prouvèrent par des faits nombreux. Nous citerons un de ces faits vraiment concluants, raconté par M. de Cordoue à la Société d'agriculture de la Drôme. Par suite d'une gelée printanière qui avait frappé ses plantations de mûriers, un éleveur se voit contraint d'acheter des feuilles hors de chez lui, au moment de la briffe, c'est-à-dire à l'époque où les vers, prêts à filer, consomment davantage. A deux lieues de là, toute la population d'une magnanerie venait de succomber à la muscardine, et une récolte de mûriers restait sans emploi. Notre éleveur achète cette récolte et l'envoie cueillir. Les ouvriers reviennent chargés de la feuille; on la distribue aux vers; mais à peine quelques jours sont-ils écoulés que ce bel atelier, dans lequel jamais, à aucune époque, on n'avait eu de vers malades, est envahi par la muscardine. On questionne les cueilleurs, et l'on apprend qu'ils ont eu la curiosité d'entrer un instant dans la magnanerie infectée, afin d'y voir les vers muscardins qui y étaient encore gigantesques sur leur litère.

M. Audouin écrivait, en 1839 : « La propriété qu'a le principe muscardin de rester inertes pendant des années entières, et tant que les circonstances ne viennent pas favoriser son développement, s'explique très bien depuis qu'il a été prouvé que ce principe n'est autre chose qu'un germe de cryptogame. » Bien que le principe contagieux ne se développe pas toujours, il n'en est pas moins certain qu'il reste apte à se communiquer.

Pour s'opposer au développement des germes du redoutable cryptogame, qui se transmettent et se propagent avec une incroyable facilité, les docteurs de la chenille lui prescrivirent des aspersions de chaux en poudre, dès le premier âge, comme les docteurs de l'homme prescrivent l'emploi du camphre contre l'animalcule qui, dit-on, produit le choléra dans notre organisme. La chaux, dit M. Puvion, détruit le germe du champignon de la muscardine, comme elle détruit celui de la carie des blés. La chaux empêche la muscardine de naître, et, lorsqu'elle est née, elle en détruit les principes et arrête la contagion. C'est une application logique d'un vieux procédé qu'employait instinctivement, dès 1782, Blancart de Loriot, qui chaulait ses vers à soie à la veille de chaque mue, pendant le frêze (le grand appétit), et à la montée, avec autant de ferveur que le labourer chaulait son blé. Plus tard, l'abbé Eysseric, à Carpentras, convaincu des dangers de la voie humide, traitait les siens par la voie sèche; il y les saupoudrait de chaux vive en poudre avec un tanis; c'est M. Raspail qui nous l'apprend. En ajoutant que la chaux communique aux vers de l'appétit, et les préserve de tout miasme contagieux.

Un autre docteur, M. le comte Henri de Villeneuve, prescrivit aussi son ordonnance. « Répandre sur les feuilles de mûrier, au moment de les donner aux vers à soie, une dissolution de sulfate de cuivre dans l'eau, à la dose de 5 grammes par litre, dose qu'on peut porter jusqu'à 25 grammes. La même dissolution sert à laver les œufs avant l'éclosion; on répète également avec un pinceau sur les tablettes et sur les ustensiles de la magnanerie. Une seconde méthode, qui peut s'employer conjointement avec la première, consiste à faire brûler ou à pulvériser de charbon de bois dans la dissolution de sulfate de cuivre; on fait sécher cette poudre, et on la répand sur les vers atteints de la muscardine. »

À côté des grands remèdes, des remèdes héroïques, on en indiqua d'autres d'un caractère plus bénin. M. Camille Beauvais, par exemple, adopta cette opinion (qu'il garantit être chinoise), que la farine de riz, mélangée à la feuille de mûrier, prévient souvent des maladies, et il modifia dans ce sens l'alimentation de ses élevés. « La farine de riz, a-t-il observé, ne paraît pas être du goût du ver; seulement, quand il trouve la feuille du mûrier saupoudrée de cette substance, il est forcé de manger l'une et l'autre; mais il a toujours soin, à ce qu'il nous a paru, de choisir d'abord la partie des feuilles qui n'a pas de farine, et il n'avale la farine que le plus tard possible. »

M. J. Mallan de Callesana n'est point un médecin qui drogue; il permet à cette bonne chenille du mûrier de manger la feuille qu'elle aime au naturel. « Seulement ayez la précaution de vous la Lierre servir venue sur une taille ancienne. Je veux qu'elle soit petite et sèche. Je me méfie pour votre santé de la feuille venue sur jeune bois, et par conséquent mouillée. Bien élaborez et plus pleine d'eau. »

Voilà donc la pauvre chenille du mûrier chaulée ou sulfatée sur toute sa personne au choix du docteur, non au sien, droguée à l'intérieur, sevrée de tout liquide, empêchée dans son loisir par l'odeur de l'acide sulfureux qu'on lui as-

sure être un purificateur salubre, et ventilée sans relâche nuit et jour par un courant d'air vif qui doit lui sembler aussi agréable que l'est, à un homme qui s'abrite contre la pluie, le vent enrouffé dans l'ouverture d'une porte cochère.

Les médecins de la faculté séricicole pouvaient-ils s'accorder longtemps dans une même opinion? Dans quelle faculté la chose s'est-elle vue? Depuis trente ans la chenille avait les docteurs contre l'humide, elle allait nécessairement avoir les docteurs contre le sec.

Il y a quelques années, M. Robinet, un réformateur radical à l'instar de Broussais dans la médecine humaine, se leva et tint à peu près ce langage à la face de la Sériciculture tout entière consignée : « La muscardine, considérée comme maladie, résulte de l'affaiblissement causé par une alimentation insuffisante et d'une transpiration exagérée. Les humeurs s'épaississent dans le corps de l'insecte, et le développement de l'odeur cryptogame en est la conséquence. » Le cryptogame est un simple effet et non pas la cause; c'est la théorie diamétralement opposée à celle qui avait été généralement reçue jusqu'alors.

On devine que, selon cette nouvelle école, c'est l'eau qui doit servir de préservatif et de remède; et en effet M. Robinet conseilla d'entretenir constamment une grande humidité dans les chambrées, et même d'arroser les feuilles de mûrier à chaque repas, afin que les vers puissent réparer sans cesse, tout en se désaltérant, les pertes qui résultent pour eux des transpirations trop abondantes.

« Les naturalistes du Museum, dit-il, étaient étonnés depuis longtemps de la beauté des insectes qu'ils recevaient d'Allemagne. Ils ne pouvaient en obtenir de semblables parmi ceux qu'ils élevaient dans leurs laboratoires, malgré tous les soins imaginables. Ces messieurs ont fini par apprendre que les entomologistes allemands donnaient à boire aux insectes. Ils se sont hâtés de les imiter en présentant aux larves des feuilles ou des aliments mouillés, et depuis ce moment ils ont obtenu des produits non moins beaux que ceux des Allemands. On a vu boire les chenilles. » Quant à la théorie de la muscardine qui attribue cette maladie aux influences réunies de l'humidité, de l'obscurité et de la chaleur, conditions nécessaires pour la production de tous les champignons, je ferai remarquer que s'il fait chaud en apparence pendant l'hiver dans les carrières où croissent les champignons, il y fait au contraire froid pendant l'été. Je dirai que les prairies, qui ne sont pas sans doute dans l'obscurité, se couvrent cependant de champignons. — Enfin cette théorie a le défaut palpable de comparer des êtres vivants à des matières mortes; car s'il est évident que les moisissures ne se développent sur un corps sec par lui-même qu'à la faveur de l'humidité répandue dans l'air, il n'est pas moins clair qu'un ver à soie vivant n'est pas un corps sec, et qu'il serait ridicule d'attribuer à l'humidité de l'air le développement du botrytis dans le corps même d'un animal tout rempli de liquide. — Oublie-t-on que le ver à soie qui meurt muscardiné est tellement desséché, qu'il a perdu les trois quarts de son poids et de son volume? Est-ce donc dans un air saturé d'humidité et stagnant qu'un tel phénomène pourrait se produire? Le ver à soie y mourrait, il ne s'y desséchera pas.

M. Robinet rappelle que les anciens auteurs prescrivaient formellement, comme remède et préservatif contre la muscardine, les arrosements et même les bains administrés aux vers à soie.

À l'appui de sa doctrine hygiénique, il apportait ses propres expériences comme preuve de l'influence qu'exerce l'humidité et particulièrement la feuille mouillée sur la prospérité des élevés. Ceux qui ont été soumis à ce régime ont acquis un volume qui a dépassé de 28 pour 100 le volume de ceux soumis au régime contraire. Un poète affirme même avoir entendu dans le silence des nuits le bombyx enivré et reconnaissant chanter l'anacréontique refrain :

Et pourquoi ne boirai-je pas  
Tandis que tout le monde le mange!

Avec la doctrine Robinet, le bombyx, à nous qui ne sommes pas docteur, nous semble appelé à recouvrer une existence à peu près tolérable.

Le fléau cependant a-t-il cessé de sévir contre lui? Hélas! non. Les journaux agricoles continuent à s'emplir des doléances des directeurs de magnanerie : « J'ai employé la chaux, le sulfate de cuivre, la feuille mouillée, les arrosements, les bains, le sec et l'humide; j'ai essayé de tout; la muscardine s'opiniâtre à me ruiner. » Une dernière enquête officielle assez récente, dirigée par MM. Guérin-Méneville et Robert, n'a pas ajouté beaucoup aux consciencieux travaux de M. Audouin, et l'on attend toujours la solution de cette question : Le cryptogame est-il ici la cause ou simplement un effet? Ces messieurs nous apprennent qu'ils avaient pourtant emprunté « le puissant microscope du ministère de l'agriculture et du commerce. » (Nous prenons acte de ce fait que la haute administration s'est munie d'un microscope puissant; elle n'a plus de prétexte pour ne pas découvrir chez elle les plus petits abus.) Ils ont mesuré les grains d'une poussière très-fine qui n'est autre chose que la fructification, les spores du cryptogame; ils ont constaté qu'il faut près de cinq de ces spores pour occuper en diamètre une cinquième partie de millimètre. Quant au point principal : guérir le malade et prévenir la contagion, nous sommes réduits à demeurer, probablement pour longtemps créateur, dans la même ignorance et les mêmes doutes.

En attendant, la muscardine multiplie ses ravages. Le jour est, nos diligents portiers ont la contagion s'étendant du Midi jusqu'à la cataracte du Nord, et franchira la barrière de la Loire, qu'elle a jusqu'ici à peu près respectée. On estime que les pertes annuelles à subir par les éducateurs de vers à soie ne s'élèvent pas, en moyenne, à moins de trente millions de francs.

Pour réparer les éclaircies qui vont se manifestant de plus





Bombyx Paphia à l'état sauvage sur les arbres forestiers du Bengale, pendant la mousson nord-est.

en plus larges, à chaque printemps, dans les rangs de nos *bombyx mori*, un voyageur, M. Lamarre-Picquot, homme impartial et homme d'action, qui croit peu aux systèmes et n'a point d'opinion arrêtée sur le régime humide ou le régime sec, propose tout simplement de renforcer notre armée de fabricateurs de soie, menacée d'une déroute, en lui adjoignant de nouvelles recrues, d'une espèce qu'il appelle le *bombyx paphia*. Il a adressé à ce sujet un mémoire à l'Académie des sciences. En attendant que la commission nommée publie son rapport, les lecteurs de l'Illustration nous sauront peut-être quelque gré de leur communiquer le peu de renseignements venus à notre connaissance.

Le *bombyx paphia* est une chenille qui vit à l'état sauvage sur les arbres forestiers de l'Asie orientale. Vers le commencement de ce siècle, William Rossbourgh, qui l'avait observée au Bengale, où on la nomme tussah et encore goully-poka, s'était proposé de travailler à l'introduction dans les contrées sud de l'Europe. Trente ans après, M. Lamarre-Picquot, à qui les projets avortés du voyageur anglais étaient entièrement inconnus, explorait les forêts du Bengale. Il eut occasion à son tour d'y observer le même bombyx, et il fit plus que de projeter, il mit à exécution l'introduction de l'utile insecte dans sa patrie. Malheureusement les traversées à cette époque, où l'on n'allait dans l'Inde qu'en doublant le cap de Bonne-Espérance, étaient fort longues. Cette fois il eut à lutter contre beaucoup de tribulations dans une campagne qui prit onze mois de mer. Le voyageur eut l'affliction de voir le nombre de cocons vivants qu'il rapportait se réduire à quatre-vingt-trois; et à son débarquement à Bordeaux en 1829, il n'en restait plus que seize. Sur ces seize cocons, son dernier espoir, treize nymphes périrent par le cahot de la malle-poste de Bordeaux à Paris, malgré les soins les plus minutieusement donnés à leur emballage. Les trois derniers cocons vivants, débris précieux de l'expédition, at-

teignirent enfin, en mars 1830, les serres du Muséum d'histoire naturelle. L'éclosion eut lieu, mais elle donna trois papillons femelles. C'eût été un bien favorable commencement d'obtenir un mâle, car les mâles ne naissent que dans la proportion de 30 p. 100.

Pour comble de malheur, outre que l'espèce n'était représentée qu'incomplètement et sans chance de reproduction, l'intéressant insecte, ainsi qu'il est qualifié dans une lettre de M. de Montbel, alors ministre, faisait son entrée en France dans des circonstances on ne peut plus défavorables. Tous les esprits étaient préoccupés de la lutte politique qui se poursuivait plus acharnée de jour en jour et qui se termina par la révolution de juillet. Quel bombyx, même filant de l'or pur, eût détourné sur lui une part, fût-ce la plus minime, de l'attention publique! Un rapport de l'académicien Latreille passa inaperçu. Ce rapport reconnaissait la qualité tout à fait supérieure de la nouvelle soie présentée, sans toutefois donner des conclusions positives sur l'opportunité de l'introduction du bombyx.

Les choses ou restèrent là. L'actif M. Lamarre-Picquot n'avait pas de temps à consacrer dans les bureaux du ministère à la glorification de son enfant adoptif, de son précieux insecte méconnu; il repartit pour d'autres expéditions.

Pendant les vingt années qui nous séparent de cette époque ont vu, peu à peu, la réputation de la soie du ver sauvage du Bengale s'établir en Angleterre, y grandir et pénétrer en France. Dans un livre anglais publié, il y a quinze ans, par M. Ure sur l'industrie des tissus, on lit: « A Manchester, une grande quantité de la soie qui vient du Bengale est envoyée au métier à tisser sans être doublée. » Depuis lors, dans une infinité de tissus anglais, cette soie du ver sauvage du Bengale a son emploi spécial: elle est réservée pour former la chaîne à cause de sa force extraordinaire. Nos fabricants du Gard et du Rhône commencent à la con-

naître et la font venir de Londres, où l'on a soin de la leur vendre un bon prix.

Aujourd'hui M. Lamarre-Picquot, qui fut, il y a vingt ans, le premier à signaler au monde industriel les hautes qualités du *bombyx paphia*, reprend de nouveau la parole sur cet important sujet.

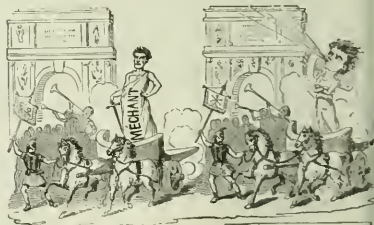
Selen lui, l'insecte pourrait être rapporté du Bengale, son berceau, avec bien plus de facilité et de bonheur qu'en 1830, grâce aux communications régulières avec l'Inde par l'Isthme de Suez et à la marche rapide et certaine des vaisseaux à vapeur: on vient de Bombay en moins de cinq semaines. — Il serait introduit très-avantageusement dans nos possessions d'Afrique, dans nos colonies des Antilles, et même dans certains de nos départements du Sud. — Son éducation ne réclamerait aucuns frais d'établissement, aucuns soins. Elle se ferait tout naturellement sur certains arbres de forêt ou de vergers. Le jujubier, par exemple, qui est un arbrisseau commun en Algérie, se prête à merveille à une spéculation de ce genre. La récolte des cocons aurait lieu avant l'hiver, comme dans l'Inde; il suffirait d'en laisser quelques-uns pour leur voir se reproduire au printemps suivant. — De la sorte, l'impôt annuel de trente millions de francs, dont notre industrie séricicole est frappée par le fléau de la muscardine, serait acquitté et bien au delà par les produits additionnels que fournirait le ver sauvage, qui vit à l'air libre et à sa guise en suivant ses instincts, et qui ne connaît pas de maladies, par la seule raison peut-être que les médecins ne se sont point encore avisés de gouverner sa santé. — Notre industrie cesserait de verser à l'Angleterre une somme assez forte en échange d'un fil remarquablement solide, de jour en jour apprécié davantage, et que nous aurions des lors en abondance et par conséquent à bas prix. — Il nous resterait seulement à regretter d'avoir perdu un laps de temps de vingt belles années faite d'avoir su mettre à profit, dès 1830, les bons conseils du sagement voyageur.

À l'appui des considérations de M. Lamarre-Picquot, nous rappellerons que, pendant quelques siècles, la civilisation grecque et romaine a tiré un excellent parti d'une chenille vivant à l'état sauvage et non reformée dans les habitations de l'homme. Les habitants de la petite île grecque de Céos (aujourd'hui Zée), située en face d'Athènes, furent assez industrieux pour utiliser la soie de chenilles qui vivaient sur le cyprès, le tébéthine, le frêne et le chêne. Une femme, du nom de Pamphyliè, réussit la première à en former une gaze d'une légèreté extrême: ces tissus étaient fort recherchés.

Créer des ateliers de chenilles libres destinés à fournir une soie qui a des propriétés spéciales, comme complément des magnaneries de chenilles captives qui continueront à fournir une soie ayant d'autres propriétés, est une œuvre qui mérite qu'on la tente. Le dessin que nous donnons ici représente le cocon du *bombyx paphia*. L'insecte, avant d'y s'enfermer, prend la précaution de disposer autour d'un rambeau un bouretlet circulaire, un solide anneau, auquel sera suspendue la demeure qu'il se prépare à construire. Dans le cocon impénétrable à la pluie, il sera mollement balancé par la brise et aura moins d'accidents à redouter. Si vous êtes tenté de mettre en doute quelque une de ses qualités de fabricant de soie, vous ne pouvez lui refuser toute l'intelligence de l'architecte.

SAINT-GERMAIN-LEUC.

Rébus.



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

L'année sera riche en événements de tous les genres, s'il faut en croire les effrayés et les brouillons.

On s'abonne directement aux bureaux, rue de Richelieu n° 60, par l'envoi franco d'un mandat sur la poste ordre Lechevalier et Co, ou près des directeurs de poste et de messageries des principaux libraires de la France et de l'étranger, et de correspondances de l'agence d'abonnement.

PAULIN.

Tiré à la presse mécanique de PLOIS FRÈRES, 36, rue de Vaugirard.